

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 17 décembre 2025 / 26 jumada al thani 1447 - N° 3980 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

NEW YORK (NATIONS UNIES)

Au Conseil de sécurité, l'Algérie appelle à un leadership lucide pour une paix crédible

P.24

ALGÉRIE - TCHAD

Arkab pose les jalons d'un partenariat énergétique et minier stratégique et durable

P.7

AUJOURD'HUI à 10H30

M. ABIDAT Abdelkrim, président de l'Association algérienne des anciens parlementaires des deux chambres invité du Forum de DK News

P.2

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Tebboune mise sur le stockage ciblé pour protéger les agriculteurs et stabiliser les prix

La sécurité alimentaire s'impose plus que jamais comme un axe stratégique central de l'action de l'État algérien. Face aux fluctuations climatiques, aux aléas des récoltes et aux tensions sur les marchés, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, poursuit une gouvernance fondée sur l'anticipation et la protection des producteurs comme des consommateurs. Lors du dernier Conseil des ministres qu'il a présidé, le chef de l'État a réaffirmé deux priorités indissociables : préserver les agriculteurs des pertes liées à la baisse de certaines productions et garantir la stabilité durable des prix sur le marché national. Dans cette optique, le Président a instruit le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de coordonner étroitement leurs actions afin de déployer une politique de stockage ciblé, capable d'absorber les excédents saisonniers, d'éviter les pertes post-récolte et de réguler intelligemment l'offre. P.6



COMMERCE EXTÉRIEUR

Lancement de la plateforme numérique dédiée à l'importation des matières premières

P.7

ROUTES MEURTRIÈRES

Un nouveau code pour imposer la tolérance zéro

P.4

DGSN

Vaste coup de filet de la Sûreté nationale contre des réseaux d'escroquerie en ligne

P.3

SANTÉ

PESTICIDES
Traiter ses plantes, est-ce sans danger ?

Pp 12-13

FOOTBALL

CAN-2025 - ALGÉRIE
Les "Verts" entament la préparation

P.21



ORAN

Yasmina Khadra a élevé la littérature au rang de nécessité vitale pour les sociétés

P.16

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Alger: démantèlement d'un réseau de trafiquants et saisie de plus de cinq kilogrammes de kif traité

P.2

AUJOURD'HUI À 10H30

M^r ABIDAT Abdelkrim, président de l'Association algérienne des anciens parlementaires des deux chambres invité du Forum de DK News



Le Forum DK News recevra, aujourd'hui, Monsieur ABIDAT Abdelkrim, président de l'Association algérienne des anciens parlementaires des deux chambres qui animera une conférence – débats consacrée à «l'évaluation annuelle 2025 de la fondation» assisté de ses membres de l'Association.

Cette rencontre se déroulera au Centre de presse Cherbal Abdelmadjid, au siège du quotidien DK News, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun – Alger.

AÏN TEMOUCHENT

Mise en service de 13 nouveaux bateaux de pêche

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya d'Aïn Temouchent s'est renforcé avec la mise en service de 13 nouveaux bateaux de pêche, au cours de l'année en cours, a indiqué, mardi, le directeur de la wilaya du secteur, Houari Kouicem.

Ces nouveaux bateaux ont été construits par des compétences algériennes et réalisés dans différentes tailles, conformément aux normes modernes, a précisé le même responsable.

Les bateaux entrés en service au niveau des ports de Bouzeldj et de Beni Saf permettent la création de plus de 130 emplois directs, en plus d'un nombre d'emplois indirects, selon M. Kouicem.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Sétif : une tentative de contrebande de plus de 23 kg de kif traité déjouée (Douanes)

Les éléments de la brigade mobile de l'Inspection douanière des Douanes de Bordj Bou Arréridj, relevant de la direction régionale des Douanes de Sétif, ont déjoué, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Gendarmerie nationale, une tentative de contrebande de 23,720 kg de kif traité et ont arrêté le mis en cause, a indiqué mardi un communiqué de ce corps constitué.

Le communiqué précise que l'opération a été réalisée à la suite "d'une action de terrain conjointe menée par les éléments des douanes, de l'ANP et de la Gendarmerie nationale à travers le territoire de compétence de la direction régionale des douanes de Sétif, donnant lieu, après une fouille minutieuse, à la saisie de cette quantité de drogue qui était dissimulée dans des cavités de la partie avant d'un véhicule utilitaire".

La marchandise prohibée, ainsi que le moyen de transport utilisé ont été saisis et la personne arrêtée a été présentée devant la justice, a ajouté le communiqué.

L'opération s'inscrit "dans le cadre des efforts conjoints des différents corps de sécurité, en application de la stratégie nationale visant à dissuader et à lutter contre le trafic de drogues et de substances psychotropes, afin de préserver la santé et la sécurité publiques", selon le communiqué.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Alger: démantèlement d'un réseau de trafiquants et saisie de plus de cinq kilogrammes de kif traité



Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi une opération d'envergure ayant abouti au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants et à la saisie de plus de cinq kilogrammes de kif traité.

Cette intervention, menée par la brigade mobile de la police judiciaire de Reghaïa, relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Rouiba, s'inscrit dans le cadre de la lutte permanente contre le fléau de la drogue.

Selon un communiqué officiel, le réseau était composé de sept individus activant de manière organisée dans la distribution de stupéfiants.

Les investigations de terrain approfondies menées par les enquêteurs ont permis de mettre à nu le mode opératoire du groupe, d'identifier ses membres et de procéder à leur arrestation, après une surveillance étroite de leurs mouvements et de leurs activités.

L'opération a abouti à la saisie de 5 kg et 126 g de kif traité, une quantité considérable destinée à l'écoulement sur le marché illégal, ainsi qu'à la récupération de 126 millions de centimes en monnaie nationale, provenant des revenus de ces activités criminelles.

Trois véhicules de tourisme utilisés pour le transport de la drogue ont également été saisis, privant ainsi le réseau de moyens logistiques essentiels.

Menée sous la supervision directe du parquet territorial compétent, cette action illustre la coordination efficace entre les services opérationnels et les autorités judiciaires. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Rouiba, conformément aux procédures légales en vigueur.

Par cette opération, les services de sécurité réaffirment leur détermination à lutter sans relâche contre les réseaux criminels et à protéger la société des dangers liés au trafic de stupéfiants, dans un souci constant de préservation de la sécurité et de la santé publique.

R.L

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Ouargla : saisie d'armes artisanales et d'équipements sensibles à Sidi Khouiled (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ouargla ont procédé à la saisie d'armes artisanales et d'équipements sensibles dans une ferme à Sidi Khouiled, avec l'arrestation d'un individu, indique mardi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes sur le territoire de compétence du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Ouargla, et sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de Sidi Khouiled faisant état de la présence d'armes et d'équipements sensibles dans une ferme comprenant deux habitations, et après accomplissement de l'ensemble des procédures légales relatives à la perquisition, une patrouille a été constituée et une opération de descente menée", lit-on dans le communiqué.

L'opération a permis "la saisie d'un pistolet automatique avec son chargeur, de deux pistolets artisanaux, d'un fusil de chasse, d'un drone avec l'ensemble de ses accessoires, des talkies walkies, de cartouches et d'une quantité de poudre".

Les mêmes services ont également procédé à "la saisie de capsules de cartouches, 2.547 caméras de différents types, ainsi que de 2.160 boîtes d'encens de fabrication étrangère". Le propriétaire de l'une des habitations a été arrêté, tandis que le second suspect demeure en fuite.

Horaire des prières

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset
Fajr	06h21				
Dohr	12h44				
Asr	15h15				
Maghreb	17h33				
Isha	19h01				

MÉTÉO

	18°	10°
Alger		
Oran	14°	07°
Annaba	18°	08°
Béjaïa	17°	10°
Tamanrasset	24°	17°

SETIF

Coup de filet sécuritaire à El Eulma, une bande de quartier neutralisée

Les services de la sûreté de la daïra d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, ont porté un coup dur à la criminalité locale en procédant au démantèlement d'une bande de quartier composée de neuf individus, âgés entre 20 et 40 ans, activant dans le trafic de drogues et de psychotropes et semant la terreur parmi les citoyens à l'aide d'armes blanches.

Cette opération, menée dans le cadre de la lutte contre l'atteinte à l'ordre public, témoigne de la vigilance et de l'efficacité des forces de sécurité.

Selon les précisions fournies par le commissaire de police Mohamed Ferhaïta, responsable du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'intervention a permis la saisie d'un important arsenal comprenant 39 unités de psychotropes, 14 couteaux, 13 poignards, un shocker électrique, une arme blanche de fabrication artisanale, des bâtons ainsi que huit lames tranchantes.

Autant d'objets dangereux utilisés pour intimider et menacer la population.

L'opération fait suite à l'exploitation d'informations précises faisant état des activités criminelles de cette bande. Grâce à un travail de terrain minutieux et à l'appui des caméras de surveillance, les éléments de la police ont pu identifier les suspects et procéder à leur arrestation progressive, mettant ainsi fin à leurs agissements.

À l'issue de l'enquête, un dossier pénal complet a été établi contre les mis en cause pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment la constitution et le financement d'une bande de quartier, l'atteinte à l'ordre public, la possession et la vente de drogues et de psychotropes, ainsi que la détention illégale d'armes blanches et d'une arme artisanale.

Les suspects ont été présentés devant le parquet compétent près du tribunal d'El Eulma, illustrant la fermeté des autorités face à toute forme de criminalité.

R.L

OUM EL BOUAGHI

Deux morts et plusieurs blessés dans une collision violente

Un grave accident de la circulation a endeuillé, mardi, la commune de Ksar Sbïhi, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, faisant deux morts et sept blessés, dont trois dans un état critique.

Le drame s'est produit sur la route nationale RN 102, à la suite d'une collision violente entre un véhicule de transport en commun et une voiture de tourisme. Selon un communiqué de la direction locale de la protection civile, les unités de secours sont intervenues rapidement après le signalement de l'accident, mobilisant les moyens humains et matériels nécessaires pour prendre en charge les victimes.

Les personnes touchées, âgées entre 25 et 60 ans, ont été évacuées vers la polyclinique de Ksar Sbïhi pour recevoir les soins d'urgence.

La violence du choc a causé d'importants dégâts matériels aux deux véhicules impliqués, témoignant de la gravité de l'impact.

Les services de santé ont indiqué que trois blessés se trouvent dans un état critique, nécessitant une prise en charge médicale intensive.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident et d'identifier les éventuelles responsabilités.

Ce nouveau drame routier vient rappeler, une fois de plus, la dangerosité persistante de certains axes routiers et la nécessité de renforcer la vigilance des conducteurs.

Il relance également le débat sur la sécurité routière, le respect du code de la route et l'état des infrastructures, dans un pays où les accidents de la circulation continuent de faire de lourdes pertes humaines.

Les autorités appellent régulièrement les usagers à la prudence afin d'éviter de tels drames.

R.L

ALGÉRIE - MONDE ARABE

UIPA: examen des mécanismes du point d'urgence et nécessité de coordination au sein de l'UIP

La Commission exécutive de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), a poursuivi ses travaux, hier au Caire (Egypte), sous la présidence de M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), et président de l'Union, en examinant les mécanismes du point d'urgence et en soulignant la nécessité de la coordination au sein de l'Union interparlementaire (UIP), a indiqué un communiqué de l'APN.

Lors de la deuxième journée des travaux de la 40e session extraordinaire de la Commission exécutive, il a été procédé à l'examen de "la clause relative au rapport de la Commission diplomatique provisoire concernant l'amendement du mécanisme de vote sur le point d'urgence à l'Assemblée générale de l'UIP, et le processus d'élaboration des déclarations finales des conférences de l'UIPA", précise la même source.

La Commission a également examiné le "point d'urgence que le Groupe parlementaire arabe présentera lors de la 152e Assemblée générale de l'UIP, prévue du 15 au 19 avril 2026 à Istanbul".

Acet égard, M. Boughali a souligné, avec "une approbation collective", la nécessité de coordonner



et d'unifier les positions, en œuvrant au renforcement de la coopération avec les différents groupes géopolitiques au sein de l'UIP, en vue de faire passer le point d'urgence présenté par le Groupe arabe".

Par ailleurs, la réunion a permis d'examiner "la liste des candidats au poste de Secrétaire général de l'UIP, dont l'élection aura lieu lors de la prochaine AG de l'Union". "La tenue de la 39e Conférence de l'Union

interparlementaire arabe est prévue pour début avril 2026 à Djeddah, (Arabie Saoudite), la présidence de l'Union parlementaire arabe devant être remise par l'Algérie à l'Arabie Saoudite".

DGSN

Vaste coup de filet de la Sûreté nationale contre des réseaux d'escroquerie en ligne

La Sûreté nationale a porté un coup sévère à la cybercriminalité en Algérie à l'issue d'une opération d'envergure menée à l'échelle nationale, aboutissant au démantèlement de 32 réseaux criminels organisés spécialisés dans l'escroquerie en ligne et à l'arrestation de 197 individus impliqués dans des activités frauduleuses.

Cette action coordonnée, conduite par le Service central de lutte contre la cybercriminalité et ses brigades spécialisées, s'inscrit dans une stratégie globale de renforcement de la sécurité numérique et de protection des citoyens et de leurs biens face à des menaces de plus en plus sophistiquées.

Selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), les services compétents ont déployé, plusieurs jours durant, des moyens techniques avancés et des méthodes d'investigation numérique de pointe, sous la supervision directe des procureurs de la République territorialement compétents. Ces investigations approfondies ont permis de neutraliser des réseaux structurés opérant à travers différentes wilayas du pays, ainsi qu'un réseau international actif depuis un pays asiatique.

Cinq membres de ce dernier ont été interpellés, en plus de nombreux complices locaux, traduisant la dimension transnationale pris par ce type de criminalité.

Les analyses criminelles menées par les enquêteurs ont mis en lumière des modes opératoires élaborés, reposant principalement sur l'ingénierie sociale, le hameçonnage (phishing), l'utilisation de logiciels malveillants destinés au vol de données, ainsi que l'usurpation d'identité d'institutions et d'entreprises publiques et privées.

Ces procédés visaient à tromper la vigilance des victimes, à collecter frauduleusement des informations sensibles et à détournier des fonds par le biais de transactions électroniques et de comptes bancaires ou postaux. Le préjudice financier causé par ces agissements est considérable.

Les montants détournés dépassent 52 milliards et 900 millions de centimes en monnaie nationale, auxquels s'ajoutent d'autres sommes en devises étrangères, révélant l'ampleur des pertes subies par les citoyens et l'impact économique de ces crimes.

Parmi les personnes arrêtées figurent 31 individus faisant déjà l'objet de mandats d'arrêt pour des faits similaires, ce qui témoigne d'une récidive préoccupante et d'une organisation criminelle bien ancrée.

À l'issue de leur arrestation, l'ensemble des mis en cause a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes, conformément aux procédures en vigueur, afin de répondre des chefs d'accusation retenus contre eux. Cette opération illustre la détermination des services de sécurité à faire face aux nouvelles formes de criminalité liées au numérique et à adapter leurs dispositifs aux mutations technologiques rapides.

Parallèlement à l'action répressive, la DGSN a renouvelé son appel à la vigilance citoyenne.

Elle exhorte les usagers à faire preuve d'une extrême prudence dans leurs transactions bancaires et postales effectuées via internet, à vérifier systématiquement l'origine des messages, courriels et appels reçus, et à s'abstenir de partager toute information personnelle ou confidentielle.

La prévention et la coopération des citoyens demeurent, aux côtés de l'action des forces de sécurité, un rempart essentiel contre les dérives de la cybercriminalité et les risques qu'elle fait peser sur la sécurité économique et sociale du pays.

RN

COMMUNICATION

Le ministre de la Communication s'entretient avec le journaliste libanais George Kordahi à Alger

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu lundi à Alger le journaliste libanais de renom et ancien ministre de l'Information, George Kordahi, lors d'une visite de courtoisie marquée par des échanges riches autour des enjeux actuels du paysage médiatique.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations professionnelles et intellectuelles entre acteurs des médias du monde arabe, à un moment où l'information occupe une place centrale dans la formation de

l'opinion publique et la consolidation de la cohésion sociale.

Selon un communiqué du ministère, les discussions ont porté essentiellement sur la mission fondamentale des médias et leur rôle stratégique dans la transmission d'une information fiable, crédible et vérifiée, loin de toute manipulation ou désinformation.

Les deux parties ont souligné l'importance d'un traitement journalistique fondé sur l'objectivité, l'éthique et le professionnalisme, notamment dans l'analyse des questions nationales

et internationales sensibles. Le ministre de la Communication a insisté sur la nécessité pour les médias de contribuer activement à la consécration des valeurs positives, au renforcement de la culture du dialogue et à l'ancrage du sentiment d'appartenance nationale.

Dans un contexte régional et international marqué par de profonds bouleversements, il a rappelé que la responsabilité des journalistes et des institutions médiatiques est plus que jamais engagée face aux défis de la désinformation et des discours de haine.

De son côté, George Kordahi a salué l'expérience algérienne dans le domaine de la régulation et du développement du secteur médiatique, mettant en avant l'importance de l'échange d'expériences et de visions entre professionnels arabes.

La rencontre a été l'occasion de réaffirmer le rôle du journalisme comme pilier essentiel de la démocratie, de la stabilité et du rapprochement entre les peuples, dans le respect des principes de vérité et de responsabilité.

RN

L'ANEPE signe un accord de partenariat avec l'Union de radiodiffusion des Etats arabes

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE) a signé, lundi, via sa filiale audiovisuelle AL24News, un accord de partenariat avec l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU), afin de renforcer l'échange d'expériences et la coopération institutionnelle, indique mardi un communiqué de cette entreprise.

La cérémonie de signature de cet accord a été

présidée par le directeur général de la chaîne AL24News, Ahmed Kateb, et le directeur général de l'ASBU, Abdelrahim Suleiman.

Ce partenariat vise à "développer la production audiovisuelle, à échanger les expertises et à renforcer la coopération institutionnelle", en vue de fournir un "service d'information plus innovant et efficace orienté vers l'excellence". Depuis son lan-

cement le 1er novembre 2021, la chaîne AL24News s'est distinguée par "son professionnalisme et la crédibilité dans la diffusion des informations, ce qui lui a permis de se frayer une place de choix au sein des chaînes d'information leaders dans la région et dans le monde arabe", selon la même source.

APS

**CONCOURS CORANIQUES INTERNATIONAUX
L'Algérie mise sur l'excellence et les valeurs identitaires**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a donné à Alger le coup d'envoi officiel de la 9e session de qualification des candidats aux concours coraniques internationaux, marquant une nouvelle étape dans la stratégie nationale de valorisation du saint Coran et de ses porteurs. Cette session s'accompagne de l'ouverture du stage national de sélection du représentant algérien au Concours international du saint Coran pour l'année 1447H/2026. Près de 70 candidats et candidates, venus des différentes wilayas du pays, prennent part à cette phase décisive, témoignant de l'ampleur et de la vitalité du mouvement coranique en Algérie. Dans son allocution d'orientation, le ministre a insisté sur la portée spirituelle, éducative et identitaire de ces concours, soulignant qu'ils constituent un rempart contre les dérives idéologiques et un vecteur de préservation des constantes nationales.

M. Belmehdi a rappelé que l'excellence dans la mémorisation du saint Coran doit impérativement s'accompagner d'un comportement exemplaire, fondé sur les valeurs morales et éthiques que véhicule le Livre saint. Il a appelé les candidats à être de véritables ambassadeurs de l'Algérie, capables de refléter une image fidèle de la profondeur spirituelle et culturelle du pays sur la scène internationale.

Le ministre s'est félicité de l'évolution qualitative des concours coraniques en Algérie, qui ont permis l'émergence d'élites reconnues, d'écoles spécialisées et d'instituts coraniques devenus des références nationales. Cette dynamique, a-t-il souligné, constitue une source de fierté et un investissement durable dans la formation spirituelle des générations futures.

RN

ROUTES MEURTRIÈRES

Un nouveau code pour imposer la tolérance zéro

Depuis plusieurs années, les routes algériennes se sont transformées en un espace de danger permanent, où la négligence, l'indiscipline et l'irresponsabilité coutent chaque jour des vies humaines.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et dressent un constat glaçant : entre 2022 et 2024, pas moins de 24 644 accidents de la circulation ont été enregistrés à travers le pays, faisant 3 159 morts et 33 513 blessés.

A cette hécatombe humaine s'ajoute un lourd impact économique, estimé à 230 milliards de dinars, selon les données de l'Inspection générale des finances.

Face à cette situation alarmante, l'État a décidé de passer à une étape décisive : celle de la tolérance zéro.

Le projet de loi portant révision du Code de la route, récemment déposé à l'Assemblée populaire nationale, marque un tournant majeur dans la politique nationale de sécurité routière.

Présenté par Abdelghani Hammami, directeur du transport routier et de la logistique, ce texte ambitieux de 190 articles introduit une refonte en profondeur du dispositif législatif existant.

Il instaure une nouvelle classification des infractions, réparties en quatre degrés de gravité pour les contraventions, en plus des délits et crimes, traduisant une volonté claire de hiérarchiser les fautes et d'adapter les sanctions à leur dangerosité réelle.

Les mesures prévues sont particulièrement dissuasives.

Les amendes pourront atteindre 15 000 dinars, tandis que les peines d'emprisonnement iront jusqu'à 20 ans pour les infractions les plus graves, notamment celles ayant entraîné la mort ou mettant en danger la vie d'autrui.

Le durcissement vise en priorité les conducteurs professionnels, notamment dans le transport scolaire, collectif et de marchandises, considérés comme porteurs d'une responsabilité accrue, dans un contexte marqué par la recrudescence inquiétante de la consommation de stupéfiants au volant.

Au-delà des sanctions, le projet mise sur une réorganisation globale de la prévention et du contrôle routiers.

Les collectivités locales se voient confier un rôle central dans l'élaboration des plans de circulation et des stratégies locales de sécurité routière.

Un Conseil national de prévention et de sécurité routière, appuyé par des cellules locales de veille et d'intervention, viendra structurer l'action sur le terrain et assurer un suivi permanent des risques.

Fait inédit, la réforme étend la responsabilité aux piétons, désormais passibles d'amendes en cas de non-respect du code, consacrant une approche globale et partagée de la sécurité routière.

Les gestionnaires de la voirie ne sont pas en reste : communes, wilayas et agences autoroutières pourront être tenues civilement responsables des accidents dus à la dégradation des routes.

Inscrit dans la feuille de route tracée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ce nouveau Code de la route envoie un message sans équivoque : la route n'est plus un espace de permissivité.

Désormais, chaque usager est appelé à assumer pleinement ses responsabilités dans une bataille nationale pour sauver des vies.

R.N

JEUNESSE

Hidaoui trace une nouvelle dynamique pour les auberges de jeunesse et le tourisme juvénile en Algérie

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a reçu lundi soir à Alger des membres de la Fédération algérienne des auberges de jeunes (FAAJ), dans une rencontre placée sous le signe de la relance, de la modernisation et de la valorisation des structures dédiées à la jeunesse.

Cette réunion s'inscrit dans la volonté du ministère de renforcer l'action institutionnelle conjointe et d'activer pleinement le rôle des organismes de jeunesse dans le développement national.

Lors de cet échange, le ministre a mis en avant le rôle stratégique que jouent les auberges de jeunesse dans l'animation du mouvement juvénile, le renforcement des échanges culturels et la promotion du tourisme de jeunesse.

Il a souligné que son département accorde une importance particulière à l'investissement dans ce secteur, à travers une exploitation optimale des centres touristiques pour jeunes répartis à travers l'ensemble des wilayas du pays. Selon lui, ces espaces constituent un levier essentiel pour encourager la mobilité des jeunes, favoriser leur ouverture sur d'autres régions et consolider l'esprit de citoyenneté et de découverte.

M. Hidaoui a rappelé que l'Algérie figure parmi les premiers pays au monde en termes de nombre d'auberges de jeunesse, un atout majeur qui doit être valorisé et mis au service d'une politique ambitieuse en matière de tourisme juvénile. Il a estimé que cette position privilégiée offre des perspectives importantes pour dynamiser les échanges nationaux et internationaux et renforcer l'attractivité du pays auprès des jeunes. Dans cette optique, il a précisé



que les efforts de modernisation des programmes et de promotion du mouvement des auberges de jeunesse s'inscrivent pleinement dans la nouvelle stratégie globale du secteur de la jeunesse. Le ministre a également pris connaissance du bilan des activités de la Fédération algérienne des auberges de jeunes, insistant sur la nécessité d'améliorer les performances de ces structures afin de répondre de manière efficace aux aspirations et aux attentes des

jeunes Algériens. Il a, à ce titre, rappelé le lancement du projet « Attractivité des établissements de jeunesse », qui vise à moderniser les installations, améliorer la qualité des services et renforcer leur capacité d'accueil et d'animation.

Dans le même contexte, M. Hidaoui a annoncé l'organisation d'une conférence nationale extraordinaire en janvier prochain, consacrée à l'élection d'une nouvelle direction de la fédération.

Cette échéance sera accompagnée de l'élaboration d'une nouvelle feuille de route pour les auberges de jeunesse, reposant sur l'ouverture d'ateliers participatifs approfondis associant les différents acteurs concernés.

L'objectif est de définir un plan intégré et cohérent pour le développement durable et performant de ces espaces.

Le ministre a, enfin, donné des orientations claires en faveur de la réhabilitation et de la restructuration des infrastructures des auberges de jeunesse, ainsi que l'adoption d'un nouveau système de classification.

Cette démarche vise à faire de ces établissements un pôle central de services et de programmes destinés aux jeunes, tout en renforçant leur rayonnement aux niveaux maghrébin et africain, dans une vision résolument tournée vers l'avenir.

R.N

INONDATIONS

13 500 points noirs sous surveillance, l'Algérie face à l'urgence climatique

Le risque d'inondation s'inscrit aujourd'hui comme l'un des défis majeurs auxquels l'Algérie est confrontée, à la croisée des dérèglements climatiques, de l'urbanisation rapide et de la vulnérabilité persistante des infrastructures.

Conscient de l'ampleur de la menace, le ministère de l'Hydraulique a tiré la sonnette d'alarme en révélant l'existence de près de 13 500 points noirs répartis à travers le territoire national, des zones identifiées comme présentant un danger réel en cas de fortes pluies ou d'intempéries.

Ces points critiques, où l'accumulation des eaux pluviales peut provoquer des inondations soudaines, constituent un facteur de risque majeur pour les citoyens, les habitations et les équipements publics.

Ce dossier est désormais traité avec le plus grand sérieux par les pouvoirs publics, dans un contexte marqué par des changements climatiques de plus en plus perceptibles.

Depuis plusieurs années, l'Algérie fait face à une intensification et à une irrégularité accrue des précipitations, rendant les épisodes pluvieux plus courts mais nettement plus violents.

Une situation qui exerce une pression considérable sur les réseaux d'assainissement, souvent conçus selon des normes anciennes, peu adaptées aux nouvelles réalités climatiques.

À cela s'ajoutent les constructions illégales érigées à proximité des oueds, des zones d'écoulement naturel des eaux ou des points d'accumulation, aggravant dangereusement l'exposition des populations aux risques d'inondation.

Invité de l'émission « L'Invité du matin » sur la Chaîne 1 de la Radio algérienne, Chérif Aïssiou, directeur de l'assainissement et

de la prévention des risques d'inondation au ministère de l'Hydraulique, a précisé que le chiffre de 13 500 points noirs résulte d'un recensement actualisé à la fin de l'année 2024. Il a néanmoins souligné une évolution positive, indiquant une baisse notable du nombre de points critiques grâce aux programmes engagés ces dernières années en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Cette amélioration, bien que relative, témoigne des efforts consentis par l'État pour anticiper les catastrophes naturelles et limiter leurs impacts. Depuis l'adoption, en 2020, de la stratégie nationale de lutte contre les inondations, un travail de fond a été engagé pour identifier, analyser et traiter les zones les plus vulnérables. Selon les données présentées par le responsable, 850 sites à risque ont été recensés dans le cadre de cette stratégie, dont 50 classés à très haut risque.

Les études techniques ont déjà été finalisées dans 16 wilayas, tandis que les travaux se poursuivent dans 14 autres. Par ailleurs, le lancement de nouveaux projets est prévu dans 11 wilayas supplémentaires, illustrant une dynamique progressive mais soutenue visant à renforcer la résilience des territoires face aux aléas climatiques.

Cette démarche s'appuie sur des diagnostics approfondis et sur des études comparatives prenant en compte les expériences de pays partenaires ayant déjà été confrontés à des phénomènes similaires. L'objectif est clair : adapter les infrastructures nationales aux nouvelles contraintes climatiques, tout en tenant compte de l'expansion urbaine et de la densification des zones habitées. Car au-delà des facteurs naturels, certains comportements humains continuent

de peser lourdement sur la gestion des eaux pluviales.

La stagnation des déchets ménagers dans les bouches d'évacuation, l'obstruction des canalisations par des plastiques ou des gravats, ainsi que l'abandon de résidus de chantiers à proximité des réseaux d'assainissement, contribuent à aggraver les risques d'inondation.

Les conséquences de ces dysfonctionnements sont parfois spectaculaires.

Chérif Aïssiou a cité l'exemple récent de la commune de Bir Mourad Raïs, à Alger, où 72 millimètres de pluie sont tombés en seulement deux heures, soit l'équivalent de deux semaines de précipitations en conditions normales.

Un volume d'eau largement supérieur à la capacité d'absorption des réseaux existants, mettant en évidence la fragilité des infrastructures urbaines face à des événements météorologiques extrêmes devenus de plus en plus fréquents.

Face à cette réalité, le ministère de l'Hydraulique mise sur une politique fondée sur la prévention et l'anticipation.

Des opérations de curage des avalois et des réseaux sont programmées régulièrement, notamment à l'approche des saisons pluvieuses, afin de garantir un écoulement optimal des eaux.

Chaque année, de nouveaux projets sont lancés, tandis que les schémas directeurs d'assainissement font l'objet d'actualisations périodiques.

Ces documents stratégiques constituent un outil essentiel pour planifier et coordonner les investissements, en tenant compte des spécificités locales et des risques identifiés.

La prévention est considérée comme un levier fondamental pour minimiser les dégâts hu-

mais et matériels liés aux inondations.

L'anticipation, à travers des prévisions météorologiques plus précises et des systèmes d'alerte efficaces, permet une meilleure gestion des situations de crise et une intervention plus rapide des services concernés.

Toutefois, ces efforts institutionnels doivent impérativement être accompagnés d'une prise de conscience citoyenne.

Le responsable a insisté sur la nécessité de lutter contre les comportements inciviques qui compromettent l'efficacité des infrastructures, appelant à une mobilisation collective pour préserver les réseaux d'assainissement.

Malgré les contraintes et les défis persistants, l'état général des réseaux d'assainissement demeure globalement acceptable, selon le ministère, même si certaines sections anciennes nécessitent une réhabilitation urgente.

À cet effet, les pouvoirs publics ont accéléré, ces dernières années, le renouvellement des réseaux, mobilisant des financements spécifiques dans le cadre des lois de finances successives, en étroite coordination avec les autorités locales.

À l'heure où le dérèglement climatique redessine les priorités et impose une nouvelle lecture des risques naturels, la gestion des inondations s'impose comme un enjeu stratégique pour l'Algérie. L'identification de 13 500 points noirs constitue un signal fort, rappelant que la prévention, la planification et la responsabilité collective sont désormais les piliers incontournables pour protéger les vies humaines et préserver les infrastructures face à des aléas climatiques appelés à s'intensifier.

R.N

TISSEMSILT

Visite inopinée du wali, fermeté face aux retards dans des projets structurants

Dans une démarche de suivi rigoureux des projets publics et de respect des engagements pris lors des précédentes sorties de terrain, le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a effectué, dimanche 14 décembre 2025, une visite inopinée au niveau de la commune de Tissemsilt.

Cette sortie surprise avait pour objectif d'évaluer concrètement l'état d'avancement de deux projets d'envergure stratégique, à savoir le projet du Musée du Moudjahid et celui de la station de pompage destinée à l'alimentation en eau potable du nouveau pôle urbain « Boumengouche ».

Sur le terrain, le premier responsable de l'exécutif local s'est rendu directement dans les ateliers et chantiers d'exécution afin de constater de visu le rythme réel des travaux et le degré de respect des décisions et instructions précédemment arrêtées.

Cette inspection a permis de relever plusieurs insuffisances notables, notamment un déficit manifeste en main-d'œuvre qualifiée ainsi qu'un manque de moyens matériels indispensables à la bonne progression des travaux, aussi bien pour le Musée du Moudjahid que pour la station de pompage.

Face à cette situation, le wali n'a pas caché son mécontentement, exprimant une vive inquiétude quant aux retards accusés dans la réalisation de ces infra-



structures, d'autant plus que des engagements fermes avaient été pris par les entreprises chargées de l'exécution.

Il a souligné que de tels projets, porteurs à la fois d'une forte dimension historique, mémoire et sociale, ne sauraient souffrir de négligence ou de relâchement, surtout lorsqu'ils concernent des besoins essentiels des citoyens, à l'instar de l'alimentation en eau potable.

Le Musée du Moudjahid, appelé à constituer un espace de valorisation de la mémoire nationale et de transmission des valeurs de la Révolution, revêt une importance particulière pour la wilaya.

Quant à la station de

pompage du pôle urbain « Boumengouche », elle représente un maillon clé dans l'amélioration du cadre de vie des habitants et dans l'accompagnement de l'expansion urbaine de Tissemsilt.

Le retard enregistré dans ces deux projets est ainsi perçu comme un obstacle direct au développement local et à la satisfaction des attentes légitimes de la population.

À l'issue de sa visite, M. Bouzaïd Fethi a donné des instructions strictes et sans équivoque aux responsables concernés et aux entreprises de réalisation.

Il a exigé la mobilisation immédiate de moyens humains et matériels sup-

plémentaires, l'accélération du rythme des travaux et le respect scrupuleux des délais révisés, tout en insistant sur l'impératif de se conformer aux normes techniques et aux exigences de qualité requises.

Le wali a également rappelé que toute défaillance ou manquement aux engagements contractuels exposerait les parties défaillantes à des mesures administratives et légales conformément à la réglementation en vigueur.

Cette visite inopinée s'inscrit dans une dynamique de gouvernance de proximité et de contrôle permanent adoptée par les autorités locales de la wilaya de Tissemsilt, visant à garantir une gestion efficace des projets publics, à lutter contre les retards injustifiés et à assurer la concrétisation effective des programmes de développement au service du citoyen.

Par cette sortie de terrain, le wali a adressé un message clair : la rigueur, le sérieux et le respect des engagements demeurent des principes non négociables dans la conduite des projets structurants de la wilaya.

R.R

LAGHOUAT

Un pôle stratégique au cœur de la transition énergétique et du développement durable

La wilaya de Laghouat dispose d'atouts économiques et énergétiques majeurs qui la positionnent comme un futur pôle de développement prometteur aux niveaux régional et national.

C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjali, lors d'une visite de travail effectuée lundi dans cette wilaya, marquée par une réunion de coordination avec les cadres et élus locaux au siège de la wilaya.

Le ministre a souligné que Laghouat recèle d'importantes potentialités économiques, portées par un fort potentiel énergétique et des infrastructures structurantes capables d'attirer des investissements diversifiés.

Il a mis en exergue les perspectives offertes notamment dans le domaine agricole, permettant à la région de contribuer efficacement à la sécurité alimentaire nationale et de s'inscrire dans une dynamique de développement durable et équilibré.

M. Adjali a mis en avant les performances enregistrées par le secteur de l'énergie dans la wilaya, qui dispose d'une capacité installée de 1.790 mégavolts-ampères.

Le taux de raccordement à l'électricité y atteint 87 %, tandis que celui du gaz naturel s'élève à 83 %, traduisant les efforts soutenus consentis pour améliorer l'accès aux services énergétiques.

Le renforcement continu des réseaux électriques et gaziers, ainsi que le développement des infra-

structures, tiennent compte des spécificités géographiques de la région et de la demande croissante en énergie. Le ministre a réitéré l'engagement de son département à prendre en charge les préoccupations exprimées par les autorités locales, en coordination avec les différentes parties concernées, afin de trouver des solutions concrètes et rapides.

Il a précisé que cette visite s'inscrit également dans le cadre du nouveau découpage administratif décidé par le président de la République, qui a conduit à la promotion d'Aflou au rang de wilaya à part entière.

À ce propos, M. Adjali a assuré que les services du ministère mettront à disposition les moyens nécessaires pour accompagner le développement de cette nouvelle wilaya, à travers la réalisation de sièges de directions de distribution et l'ouverture de postes de travail, en vue d'une mise en exploitation rapide et d'une amélioration notable du service public.

Dans le domaine des énergies renouvelables, le ministre a annoncé la réception prochaine de la centrale photovoltaïque de Gueltat Sidi-Saad avant la fin du mois de mai, ainsi que celle de Hassi-Delaa à l'horizon septembre 2026.

Il a également inspecté la centrale électrique de Tilghemt, à Hassi R'mel, réalisée à 95 % et dont l'entrée en exploitation est prévue pour janvier 2026.

Saluant le savoir-faire national, il a félicité les entreprises algériennes

et la main-d'œuvre locale ayant mené à bien le projet après la résiliation du contrat avec l'entreprise étrangère initiale.

En clôture de sa visite, le ministre a inspecté le projet stratégique de la ligne électrique Nord-Sud de 400 kilovolts reliant Laghouat à El-Menia sur 368 km, un ouvrage majeur destiné à renforcer la stabilité du réseau électrique et à soutenir le développement des Hauts-Plateaux et du Sud.

R.R

MILA

Plus de 400 lots pour accueillir les projets d'investissement

La wilaya de Mila dispose actuellement de 405 lots de terrains destinés à accueillir les divers projets d'investissements, a-t-on appris mardi auprès du chargé de gestion des affaires de la direction de l'industrie, Khaled Abdmeziane.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que la superficie globale de ces lots atteint près de 120 hectares répartis sur la zone industrielle chahid-Nasri-Tounsi à Chelghoum Laid et les 8 zones d'activité des communes de Tadjenanet, d'Oued Seggan, d'Oued Athmania, de Chelghoum Laid, d'Ain Tine et de Téleghma. Ces lots seront "progressivement" transférés en coordination avec les services des domaines de l'Etat de la wilaya à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement pour être intégrés, a-t-on expliqué, aux offres foncières accessibles à

CONSTANTINE

L'exécutif place les préoccupations citoyennes au cœur des priorités de développement

Les autorités locales de la wilaya affichent une volonté affirmée de replacer le citoyen au centre de l'action publique.

Lors d'une réunion de suivi présidée par le wali Abdelkhalak Sayouda, l'exécutif de la wilaya a procédé à un examen approfondi de l'état d'avancement des programmes de développement à travers les communes, avec un objectif clair : clôturer les projets avant la fin de l'année et répondre efficacement aux attentes des citoyens.

La rencontre a permis de passer en revue la situation des différents programmes sectoriels, la consommation des crédits alloués et les dysfonctionnements relevés sur le terrain.

Dès l'ouverture des travaux, le wali a insisté sur la question de la propreté et de l'hygiène publique, notamment dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli.

Qualifiant la situation actuelle d'inacceptable, il a exigé des interventions immédiates et des mesures strictes contre toute forme de négligence, sous la supervision directe du wali délégué.

L'éducation a également occupé une place centrale dans les discussions.

Le wali a donné des instructions fermes pour traiter sans délai les insuffisances relevées dans la gestion des établissements scolaires, notamment en matière de transport, de chauffage et de restauration scolaire.

L'objectif est d'assurer des conditions dignes et sécurisées pour les élèves, conformément aux standards du service public.

Sur le plan du développement local, le directeur de l'administration locale a présenté l'état d'avancement du programme de soutien au développement économique et social des collectivités pour l'année 2025, comprenant 202 projets, avec un taux de réalisation estimé à 88 %.

Le wali a néanmoins exigé une accélération des démarches administratives et la préparation immédiate des fiches de clôture pour les opérations achevées.

Les opérations financées par la caisse de solidarité des collectivités locales, au nombre de 104, affichent des taux de consommation variant entre 57 et 100 %, tandis que 90 opérations inscrites au budget de la wilaya ont également été examinées.

Le wali a rappelé que l'attribution des crédits futurs dépendra essentiellement de la capacité des communes à clôturer leurs programmes précédents.

Enfin, l'assainissement des projets gelés, estimés à 14 opérations, dont certaines remontent à 2010, a été érigé en priorité absolue.

Des instructions fermes ont été données pour lever ces blocages et mettre un terme à des situations qui freinent le développement local.

À travers cette démarche, l'exécutif de Constantine affiche une ligne claire : efficacité, rigueur et proximité avec le citoyen, dans une logique de responsabilité et de résultats concrets.

R.R

l'investissement via la plateforme électronique dédiée à cet effet.

Ce nombre "important" de lots classés foncier industriel reflète les efforts des autorités publiques visant l'encouragement de l'investissement et la consolidation du tissu économique local pour apporter de la valeur ajoutée et générer des emplois dans la wilaya, a souligné la même source.

La commission de wilaya d'assainissement et de suivi des projets d'investissement vérifie constamment l'état du foncier industriel précédemment attribué pour récupérer les lots inexploités en vertu des articles 24 et 25 de la loi 23-17 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement.

APS

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Tebboune mise sur le stockage ciblé pour protéger les agriculteurs et stabiliser les prix

La sécurité alimentaire s'impose plus que jamais comme un axe stratégique central de l'action de l'État algérien.



Face aux fluctuations climatiques, aux aléas des récoltes et aux tensions sur les marchés, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, poursuit une gouvernance fondée sur l'anticipation et la protection des producteurs comme des consommateurs.

Lors du dernier Conseil des ministres qu'il a présidé, le chef de l'État a réaffirmé deux priorités indissociables : préserver les agriculteurs des pertes liées à la baisse de certaines productions et garantir la stabilité durable des prix sur le marché national. Dans cette optique, le Président a instruit le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de coordonner étroitement leurs actions afin de déployer une politique de stockage ciblé, capable d'absorber les excédents saisonniers, d'éviter les pertes post-récolte et de réguler intelligemment l'offre.

Cette approche s'inscrit dans une vision globale de la sécurité alimentaire, bâtie sur la planification, l'investissement et la valorisation de la production nationale.

Parmi les produits concernés en priorité figure la pomme de terre, aliment de base largement consommé par les ménages algériens.

Depuis plusieurs années, elle fait l'objet d'opérations de stockage massives, destinées à stabiliser les prix durant les périodes de surproduction et à prévenir les pénuries lors des creux saisonniers.

L'oignon, autre produit stratégique du panier alimentaire, bénéficie également de campagnes de stockage spécifiques, permettant de réguler le marché et d'assurer une disponibilité continue. Le lait et ses dé-

rivés occupent une place tout aussi centrale dans cette stratégie. Garantir leur présence constante sur le marché constitue un enjeu majeur de souveraineté alimentaire, tant pour les familles que pour les industries agroalimentaires.

En parallèle, un dispositif élargi de stockage ciblé concerne désormais les fruits et légumes de saison, grâce au développement de chambres froides financées par les banques publiques.

Ces infrastructures modernes visent à réduire les pertes, à prolonger la durée de conservation des produits et à lisser les fluctuations de prix sur l'ensemble de l'année. Le secteur céréalier, pilier stratégique de l'économie agricole nationale, bénéficie d'un programme ambitieux de renforcement des capacités de stockage, avec un objectif porté à neuf millions de tonnes.

La construction de nouveaux silos s'inscrit dans une volonté claire de réduire la dépendance aux importations, notamment de blé.

À ce titre, le Président de la République a insisté sur la nécessité de revoir la cartographie nationale de la céréaliculture, en particulier du blé dur, selon les spécificités techniques, géographiques et économiques de chaque région, afin d'opérer une véritable transformation structurelle de la production.

Cette dynamique est soutenue par un vaste programme de mise en valeur agricole, visant l'irrigation d'un million d'hectares d'ici à 2027, principalement dans le Sud du pays.

Les rendements attendus dans ces régions, pouvant atteindre jusqu'à 100 quintaux à l'hectare, confirment la pertinence de ce choix stratégique.

Lors de sa participation, le 28 juillet dernier, au deuxième Bilan du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires à Addis-Abeba, le Président Tebboune a mis en avant les efforts consentis par l'Algérie, notamment la réalisation de 30 silos de grande capacité, la mobilisation de 350 centres de stockage de proximité et l'extension des capacités de réfrigération à l'échelle nationale. Le cap est clairement tracé.

À travers le stockage ciblé et une politique agricole intégrée, l'État entend sécuriser les revenus des agriculteurs, stabiliser les marchés et consolider durablement la souveraineté alimentaire du pays.

R. E.

ALGERIE

Le e-commerce, pilier stratégique de la transparence et de la modernisation économique

Le développement du commerce électronique s'impose aujourd'hui comme un défi majeur et un levier incontournable pour la modernisation de l'économie nationale.

Longtemps freiné par la méfiance envers les paiements en ligne, le e-commerce connaît désormais une progression spectaculaire, portée par une stratégie nationale de numérisation et par l'évolution rapide des comportements des consommateurs.

L'augmentation significative du nombre de cartes de paiement, estimée à près de 18 millions, témoigne d'un changement profond dans les habitudes de consommation.

Aujourd'hui, plus de 60 % des achats s'effectuent en ligne, contre seulement 25 % en 2020, marquant ainsi une transition accélérée vers des modes de consommation numériques.

Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République a souligné que le commerce électronique constitue un défi stratégique nécessitant l'implication de l'ensemble des acteurs économiques.

Il a insisté sur l'importance de garantir la sécurité numérique, d'accorder davantage de facilitations aux opérateurs et d'encourager ce mode de commerce afin d'atteindre les objectifs de transparence et de traçabilité.

Il est intéressant de noter que les transactions en ligne ont franchi un cap historique, atteignant plus de 1,9 milliard de dollars en 2023, une croissance fulgurante soutenue par la multiplication des plateformes numériques et l'essor des réseaux sociaux.

Cette dynamique est également alimentée par la diversification des moyens de paiement, notamment le paiement à la livraison, les cartes CIB et Edhababia, ainsi que l'élargissement des services de règlement électronique dans les grandes surfaces, les stations-service et un nombre croissant de commerces.

Si la barrière psychologique liée à la méfiance persiste encore chez une frange de la population, elle tend progressivement à s'estomper face aux avantages indéniables du e-commerce, notamment le gain de temps, la transparence des prix et la rapidité des transactions.

La jeunesse, fortement connectée et familière des outils numériques, joue un rôle moteur dans cette transformation.

Cependant, le véritable enjeu réside dans l'encadrement de cette croissance à travers une stratégie structurée, axée sur la sécurisation des données et la protection des consommateurs.

La généralisation de l'utilisation des terminaux de paiement électronique

reste une priorité. La valeur des transactions en ligne a franchi un cap historique, atteignant plus de 1,9 milliard de dollars en 2023, une croissance fulgurante soutenue par la multiplication des plateformes numériques et l'essor des réseaux sociaux.

Cette dynamique est également alimentée par la diversification des moyens de paiement, notamment le paiement à la livraison, les cartes CIB et Edhababia, ainsi que l'élargissement des services de règlement électronique dans les grandes surfaces, les stations-service et un nombre croissant de commerces.

Si la barrière psychologique liée à la méfiance persiste encore chez une frange de la population, elle tend progressivement à s'estomper face aux avantages indéniables du e-commerce, notamment le gain de temps, la transparence des prix et la rapidité des transactions.

Le président de la République a d'ailleurs rappelé que la transparence commerciale constitue l'objectif ultime et l'aboutissement naturel de la numérisation.

À terme, le e-commerce est appelé à devenir un pilier central de la croissance économique, en favorisant l'inclusion financière, en stimulant l'innovation et en renforçant la compétitivité du tissu économique national.

R. E.

ORAN

La wilaya d'Oran accélère la cadence industrielle et consolide son attractivité économique

La wilaya d'Oran confirme son positionnement comme pôle stratégique de l'investissement industriel en Algérie, en intensifiant le suivi rapproché des projets structurants et en levant les entraves bureaucratiques qui freinent leur concrétisation.

Cette dynamique s'est illustrée à l'occasion d'une réunion de la commission chargée du suivi des investissements, présidée par le wali d'Oran, Brahim Ouchène, consacrée à l'examen approfondi de dix projets industriels d'envergure appelés à renforcer le tissu économique local.

Cette rencontre s'inscrit dans une approche pragmatique axée sur l'évaluation précise de l'état d'avancement des projets, l'identification des contraintes administratives, techniques ou foncières et la proposition de solutions immédiates pour garantir le respect des délais de réalisation.

Le wali a insisté sur la nécessité d'un accompagnement constant des investisseurs, soulignant que la réussite d'un projet industriel repose autant sur la qualité de l'investissement que sur l'efficacité de l'administration qui l'encadre.

Brahim Ouchène a rappelé que la simplification des procédures administratives constitue une priorité absolue, conformément aux directives nationales visant à instaurer un climat d'affaires attractif, sécurisé et transparent.

Il a affirmé que les autorités locales sont pleinement mobilisées pour lever les obstacles bureaucratiques et offrir aux porteurs de projets un environnement favorable à l'initiative économique, estimant que la création de richesse et d'emplois passe nécessairement par une administration réactive et à l'écoute.

Dans cette optique, la commission a décidé de procéder à un recensement exhaustif des projets industriels confrontés à des difficultés, afin d'intervenir rapidement et d'éviter tout retard susceptible de compromettre leur viabilité.

Cette démarche proactive vise à sécuriser les investissements existants, à renforcer la confiance des opérateurs économiques et à envoyer un signal fort aux nouveaux investisseurs potentiels.

Selon les services de la wilaya, ce dispositif de suivi rapproché constitue un levier stratégique pour consolider la reprise économique locale, stimuler la compétitivité industrielle et renforcer le rôle d'Oran en tant que hub économique régional.

La réunion a réuni des représentants de secteurs clés tels que l'industrie, l'urbanisme, l'ingénierie et la construction, l'énergie et l'agriculture, en plus des élus locaux et des responsables de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

Cette large participation traduit la volonté des autorités d'instaurer une coordination étroite entre les différents acteurs publics et les investisseurs privés, dans une logique de synergie et de complémentarité.

L'objectif est d'assurer un suivi intégré des projets, de la phase de conception jusqu'à l'entrée en exploitation, tout en garantissant la conformité réglementaire et la viabilité économique.

L'examen des dix projets industriels s'inscrit également dans le cadre des orientations nationales visant à réduire la bureaucratie et à moderniser la gouvernance économique.

Les autorités locales ont souligné que plusieurs projets précédemment validés ont déjà atteint des résultats probants, illustrant l'efficacité de cette approche concertée fondée sur l'accompagnement administratif, la planification stratégique et le suivi rigoureux.

À travers cette dynamique, Oran réaffirme son ambition de devenir un moteur du développement industriel national, capable d'attirer des investissements structurants, de créer des emplois durables et de renforcer la valeur ajoutée locale.

Cette stratégie témoigne d'une vision claire : faire de l'investissement un pilier central de la croissance économique et de la stabilité sociale.

R. E.

EL OUED

AgroSouf-2025 : El-Oued au cœur de la dynamique agricole saharienne

La wilaya d'El-Oued accueille la neuvième édition du Salon national de l'agriculture saharienne « AgroSouf-2025 », un rendez-vous incontournable qui met en lumière le potentiel agricole des régions sahariennes et les perspectives de développement du secteur.

Près de 80 exposants participent à cet événement, réunissant des opérateurs économiques, des entreprises publiques et privées, ainsi que des institutions spécialisées.

Le salon rassemble des acteurs intervenant dans les domaines des semences, des produits phytosanitaires, du matériel agricole et des services de conseil, offrant ainsi une vitrine complète des innovations et des solutions destinées à moderniser l'agriculture saharienne.

Les directions des services agricoles, la Chambre de l'agriculture et les institutions bancaires publiques sont également présentes pour vulgariser les mécanismes de soutien financier, notamment les crédits bonifiés.

Les sociétés d'assurance participent activement à cette manifestation, dans le cadre des orientations du ministère de l'Agriculture visant à ancrer la culture de l'assurance chez les agriculteurs.

Elles informent les exploitants sur les modalités de protection de leur patrimoine, incluant les récoltes, le matériel et le cheptel.

Le salon enregistre également la participation d'entreprises étrangères issues de sept pays, parmi lesquels la France, l'Italie, l'Espagne et la Turquie, proposant des produits et technologies adaptées aux spécificités de l'agriculture saharienne.

Cette ouverture internationale favorise le transfert de savoir-faire et le renforcement des partenariats.

ALGER

Impôts : l'État accorde un sursis fiscal pour soulager les contribuables soumis à l'IFU

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé une mesure d'assouplissement fiscal attendue par de nombreux contribuables, en prorogeant le délai de paiement de la dernière tranche de l'impôt forfaitaire unique (IFU) jusqu'au 18 décembre 2025 inclus.

Initialement fixé au 15 décembre, ce report vise à offrir davantage de flexibilité aux personnes concernées afin de leur permettre de s'acquitter de leurs obligations fiscales dans des conditions plus favorables.

Cette décision concerne spécifiquement les contribuables affiliés aux centres de proximité des impôts ainsi qu'aux inspections des impôts, un segment important du tissu économique national, notamment les petits commerçants, artisans et auto-entrepreneurs soumis au régime de l'IFU.

À travers cette prorogation, l'administration fiscale confirme sa volonté d'adopter une approche pragmatique, tenant compte des contraintes économiques et organisationnelles rencontrées par les opérateurs.

La DGI précise que cette mesure s'inscrit dans une dynamique de facilitation des démarches fiscales et de consolidation de la relation de confiance entre l'administration et les contribuables.

Elle vise également à améliorer le taux de recouvrement tout en évitant les pénalités de retard, souvent sources de tensions et de litiges.

Dans un contexte économique marqué par des ajustements structurels et des efforts de modernisation de l'administration publique, ce report apparaît comme un signal positif envoyé aux acteurs économiques de proximité.

Il reflète une gestion fiscale plus souple, axée sur l'accompagnement plutôt que la sanction, et confirme l'orientation de l'État vers une meilleure anticipation des réalités du terrain. Les contribuables concernés sont ainsi appelés à profiter de ce délai supplémentaire pour régulariser leur situation fiscale en toute sérénité.

R. E.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Lancement de la plateforme numérique dédiée à l'importation des matières premières

La plateforme numérique dédiée à la gestion et au suivi des programmes prévisionnels des opérations d'importation des matières premières au titre du 1er semestre de l'exercice 2026, a été lancée officiellement mardi, dans une démarche reflétant l'orientation du secteur vers la numérisation et le renforcement de la gouvernance, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

La plate-forme lancée officiellement au siège du

ministère, sous la supervision du ministre du secteur, M. Kamel Rezig, permettra de suivre les opérations d'importation des matières premières, et "de garantir la transparence, la célérité dans le traitement et la précision des données relatives aux programmes prévisionnels du 1er semestre de l'exercice 2026, des entreprises économiques activant dans le domaine de la production", précise le communiqué.

La plateforme concerne exclusivement les entreprises économiques por-

tant le code de l'activité du registre de commerce n°01 et le code de l'activité 07, ce qui permettra d'orienter l'importation vers les besoins effectifs de la production nationale et de contribuer au développement de l'économie nationale.

Le ministre a affirmé, à cette occasion, que le lancement de cette plateforme "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant à moderniser la gestion du commerce extérieur en passant à une gestion numérique efficace, au ser-

vice de l'opérateur économique et en soutien à la production nationale".

M. Rezig a, en outre, fait état du lancement des deux plateformes numériques lors de la prochaine étape, en l'occurrence, la première dédiée au suivi des opérations d'importation des services, tandis que la seconde sera dédiée à la vente en l'état, et ce dans le cadre du parachèvement d'un système numérique intégré, afin d'organiser les différents modes du commerce extérieur, conclut la même source.

APS

ALGÉRIE - TCHAD

Arkab pose les jalons d'un partenariat énergétique et minier stratégique et durable

L'Algérie et le Tchad franchissent une nouvelle étape dans le renforcement de leur coopération bilatérale, notamment dans les secteurs stratégiques des hydrocarbures et des mines.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu ce mardi 16 décembre à Alger la ministre tchadienne du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Mme Ndolennodji Alixe Naïmby, en visite de travail en Algérie, dans un contexte marqué par une dynamique africaine renouvelée et une volonté partagée de promouvoir la coopération Sud-Sud.

Cette rencontre de haut niveau s'est déroulée en présence des représentants de l'ambassade de la République du Tchad en Algérie, de hauts cadres du ministère des Hydrocarbures et des Mines, ainsi que de plusieurs responsables d'institutions et d'entreprises nationales clés, notamment le Président-directeur général du groupe Sonatrach, M. Noureddine Daoudi, le PDG du groupe Sonarem, M. Reda Belhadj, le président de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures, M. Samir Bekhti, le président de l'Agence nationale des activités minières, M. Mourad Hanifi, et le directeur du comité directeur de l'Agence du service géologique de l'Algérie, M. Karim Mokhtar.

Des représentants de l'Autorité de régulation des hydrocarbures et du ministère des Affaires étrangères étaient également présents, illustrant l'importance stratégique accordée à cette rencontre.

Les échanges ont permis de passer en revue l'état des relations algéro-tchadiennes, qualifiées de fraternelles, historiques et solides, tout en explorant les perspectives de leur consolidation dans une logique de partenariat durable et mutuellement bénéfique.

Les deux parties ont souligné la nécessité d'élargir

la coopération bilatérale, en particulier dans les domaines des hydrocarbures et des mines, secteurs clés pour le développement économique des deux pays.

Les discussions ont porté de manière approfondie sur les opportunités de coopération dans l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, incluant l'exploration, la production, le transport, le raffinage, la pétrochimie ainsi que la commercialisation des produits pétroliers et du gaz de pétrole liquéfié.

Dans ce cadre, les possibilités de développement de partenariats entre le groupe Sonatrach, ses filiales et les entreprises tchadiennes ont été largement examinées.

Les deux parties ont également évoqué la participation potentielle de Sonatrach au développement du secteur énergétique tchadien, notamment à travers des projets de recherche, d'exploration et d'exploitation, ainsi que la réalisation d'infrastructures énergétiques et l'exportation de produits pétroliers algériens vers le marché tchadien.

À cette occasion, Mohamed Arkab a présenté les grandes orientations du programme national de développement des secteurs des hydrocarbures et des mines en Algérie, mettant en avant les réformes engagées et les nouveaux cadres juridiques et réglementaires régissant ces activités.

Il a réaffirmé la volonté de l'Algérie de consolider ses relations avec le Tchad et de renforcer les échanges avec les pays africains frères, dans une vision intégrée de coopération Sud-Sud fondée sur le partage d'expertise et la complémentarité des ressources.

Le ministre d'État a également insisté sur l'importance stratégique de la formation, du transfert de compétences et du renforcement des capacités humaines.

Il a souligné le rôle central que peut jouer l'Institut

algérien du pétrole dans la formation des cadres tchadiens, ainsi que la disponibilité de l'Algérie à mettre à profit son expertise reconnue dans l'industrie pétrolière et gazière, la régulation du secteur et la gestion des projets énergétiques de grande envergure.

Le secteur minier a occupé une place importante dans les discussions, les deux parties ayant exploré les moyens de renforcer la coopération dans l'exploitation et la transformation des ressources minières, la recherche géologique, l'élaboration de cartes géologiques et minières, ainsi que l'échange d'expertises en matière d'organisation administrative et de cadre juridique.

La délégation tchadienne a exprimé un vif intérêt pour l'expérience algérienne dans ces domaines, considérée comme un modèle régional en matière de structuration et de valorisation des ressources naturelles.

Mme Ndolennodji Alixe Naïmby a salué la qualité des relations liant son pays à l'Algérie et a exprimé le souhait du Tchad de tirer pleinement parti de l'expertise algérienne dans le développement des secteurs des hydrocarbures et des mines.

Elle a mis en avant l'importance de l'échange d'expériences et de compétences pour servir les intérêts communs des deux pays et renforcer une coopération bilatérale tournée vers des résultats concrets et durables.

La ministre tchadienne s'est dite satisfaite des résultats de cette visite et des perspectives dégagées, estimant qu'elles devraient insuffler une nouvelle dynamique aux relations algéro-tchadiennes et ouvrir la voie à des partenariats structurants au service du développement économique des deux nations.

R. E.

CHLEF

Une mobilisation conjointe pour prévenir les drames du monoxyde de carbone et de la route

À l'approche de l'hiver, période à haut risque en matière d'accidents domestiques et routiers, la Sécurité de wilaya de Chlef, en coordination avec la Protection civile, a intensifié ses actions de sensibilisation à travers plusieurs quartiers de la wilaya.



Une campagne de proximité visant à ancrer les réflexes de prévention au cœur des foyers et sur les routes. Les agents ont alerté les citoyens sur les dangers du monoxyde de carbone, ce gaz invisible et inodore responsable chaque année de nombreux cas d'asphyxie mortelle. Des brochures

explicatives ont été distribuées, accompagnées de conseils pratiques portant sur l'aération des habitations, l'entretien régulier des appareils de chauffage et l'importance de détecteurs fonctionnels. Dans le même esprit, une sorte de terrain conjointe avec la Gendarmerie nationale et la Pro-

tection civile a ciblé les conducteurs de véhicules et de motos. Les échanges ont porté sur la nécessité d'une conduite responsable, notamment en hiver, lorsque les chaussées deviennent glissantes et les conditions de visibilité dégradées.

Respect des distances de sécurité, contrôle de l'état technique des véhicules et vigilance accrue ont été au cœur des messages délivrés. Les autorités locales ont salué cette synergie entre les différents corps de sécurité et ont appelé les citoyens à adopter des comportements préventifs.

Une mobilisation collective jugée essentielle pour réduire significativement les risques d'accidents, qu'ils soient domestiques ou routiers, durant la saison hivernale.

R. L.

TIARET

Des projets structurants pour sécuriser durablement l'alimentation en eau potable

La wilaya de Tiaret bénéficie d'un vaste programme de renforcement des infrastructures hydrauliques, marqué par le lancement des travaux de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5.000 M3 dans la zone de Zemala, sur les hauteurs de la ville.

Le projet, d'un coût estimé à 130,2 millions de DA, s'inscrit dans le cadre du programme spécial d'alimentation en eau potable à partir du bassin hydrographique de Chott Chergui. Selon la Direction de l'Hydraulique, la mise en service de ce réservoir est prévue dans un délai de 14 mois.

Son importance réside dans la mobilisation de volumes supplémentaires d'eau permettant d'assurer une distribution continue, notamment au profit des quartiers situés en altitude et du nouveau pôle urbain de Kermane.

Le raccordement de cette infrastructure, sur une distance de 1,7 km de canalisations, aux réservoirs avoisinants s'inscrit dans une stratégie d'intercon-

nexion visant à prévenir toute perturbation de l'alimentation en eau en cas de défaillance technique.

Parallèlement, une station de relevage des eaux usées a été mise en service au niveau du pôle urbain Kermane, pour une enveloppe financière de 105,6 millions de DA. Reliée par 3,6 km de canalisations, cette station permet de pomper 30 litres par seconde vers la station d'épuration d'Aïn-Bouchemif.

Trois autres stations similaires seront prochainement mises en service à Sidi El-Haouas, Bibane Mesbah et Aïn-Meriem, dans l'objectif de mobiliser un maximum d'eaux usées à traiter et à réutiliser à des fins agricoles et de services.

Ces projets s'inscrivent dans la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à résoudre durablement les perturbations de l'alimentation en eau potable dans la wilaya de Tiaret et à renforcer la sécurité hydrique régionale.

R. L.

MÉTIERS DU BÂTIMENT

Vers une formation adaptée aux réalités régionales et aux défis du développement

Les participants à une rencontre scientifique consacrée aux métiers du bâtiment, organisée lundi à Alger, ont insisté sur la nécessité d'adapter les formations universitaires et professionnelles aux spécificités régionales afin d'améliorer l'efficacité économique et la qualité des projets de construction.

Cette rencontre, initiée par l'École nationale supérieure des métiers du bâtiment, filiale de la Banque nationale de l'habitat, s'inscrit dans une série d'actions visant à renforcer les compétences des étudiants et à rapprocher la formation des réalités du terrain.

L'expert en habitat et urbanisme, Abderraouf Bassi, a souligné que l'intégration de la dimension régionale dans la formation aux métiers du bâtiment est devenue une priorité stratégique.

Il a expliqué que l'Algérie s'oriente progressivement vers cette approche, à travers le développement de réseaux universi-

taires et d'instituts répartis sur l'ensemble du territoire national.

Cette diversification horizontale de la formation permet, selon lui, de répondre plus efficacement aux besoins spécifiques de chaque région et de renforcer la performance des projets.

M. Bassi a particulièrement insisté sur l'importance de la formation en matière de logement saharien, estimant que la réussite des projets dans les wilayas du Sud dépend largement de la maîtrise des contraintes climatiques, environnementales et sociales propres à ces régions.

Une formation adaptée contribue non seulement à améliorer la qualité des logements, mais aussi à optimiser les coûts et à assurer la durabilité des infrastructures.

De son côté, le directeur de l'École nationale supérieure des métiers du bâtiment, Youcef Houmadi, a appelé à l'enrichissement et à la mise à jour de la classification nationale des métiers du secteur.

Il a souligné que l'évolution rapide des techniques et des méthodes de construction impose des ajustements réglementaires et juridiques, notamment avec l'arrivée prochaine des diplômés spécialisés de l'ESMB sur les chantiers.

Il a également mis l'accent sur l'importance de la coordination et de la gestion dans la réussite des grands projets, plaident pour un renforcement de la formation dans la spécialité de « superviseur de projet ».

Ce profil, a-t-il expliqué, constitue un maillon central dans la conduite des chantiers, assurant la liaison entre le maître d'ouvrage, les bureaux d'études, les architectes et les techniciens.

À travers cette rencontre, les intervenants ont réaffirmé la nécessité de former des compétences adaptées, capables d'accompagner les ambitions nationales en matière de construction et de développement durable.

R. L.

SIDI BEL ABBES

L'ADE étranglée par 100 milliards de centimes d'impayés

La gestion de l'eau potable dans la wilaya de Sidi Bel Abbès traverse une zone de fortes turbulences, où l'exigence du service public se heurte à une réalité financière de plus en plus alarmante.

L'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE) fait face à une situation critique marquée par une accumulation massive de créances impayées, mettant en péril non seulement l'équilibre économique de l'entreprise, mais aussi la pérennité de l'alimentation en eau de centaines de milliers de citoyens.

Le constat dressé par la direction est sans appel : le volume des factures non réglées par les clients a franchi le seuil symbolique des 100 milliards de centimes, soit un milliard de dinars, un niveau jugé préoccupant pour une entreprise déjà soumise à de lourdes charges structurelles.

Cette spirale de l'endettement affecte directement la capacité de fonctionnement de l'ADE, qui se retrouve elle-même redébrouillée de plus de 400 milliards et 700 millions de centimes envers diverses entreprises publiques.

Malgré les nombreuses démarches amiables entreprises pour inciter les abonnés à honorer leurs factures, le taux de recouvrement demeure insuffisant.

La situation concerne un portefeuille de 165 746 clients, dont 158 154 abonnés ordinaires, 2 234 administrations publiques et 5 131 clients commerciaux, illustrant l'ampleur et la diversité du problème.

Cette inertie financière prive l'entreprise des ressources indispensables à l'entretien de ses installations, à la modernisation de son réseau et à l'amélioration de la qualité du service rendu.

L'analyse économique du secteur met en lumière une distorsion structurelle majeure. Le prix moyen de vente du mètre cube d'eau est fixé à 15,21 dinars, alors que son coût réel de production atteint 68,96 dinars.

Cet écart significatif traduit l'importance de la subvention publique consentie par l'État pour garantir l'accès de tous à cette ressource vitale. Toutefois, cette politique sociale, aussi nécessaire soit-elle, devient difficilement soutenable lorsque le non-paiement des factures s'installe durablement.

Pour les responsables de l'ADE, la question dépasse le simple cadre comptable : elle touche à la responsabilité collective et à la nécessité de reconnaître la valeur réelle de l'eau. Sur le plan opérationnel, l'unité de Sidi Bel Abbès assure l'alimentation en eau potable de 45 communes sur les 52 que compte la wilaya, à travers un réseau hydraulique s'étendant sur 2 634 kilomètres.

Cette mission mobilise une infrastructure lourde et coûteuse, comprenant 52 forages, 6 sources, 161 réservoirs, 62 stations de pompage et 2 stations de traitement. Or, la pression sur la ressource est considérable.

Les besoins quotidiens sont estimés à 162 000 mètres cubes, alors que la production journalière n'atteint qu'environ 102 000 mètres cubes, générant un déficit de près de 60 000 mètres cubes.

Cette insuffisance se répercute directement sur le programme de distribution, contraignant 90 % de la population à être alimentée une fois tous les quatre jours, voire moins. Dans ce contexte de tension hydrique, la qualité de l'eau demeure une priorité absolue.

L'ADE a récemment renforcé ses capacités de contrôle en se dotant de deux laboratoires mobiles, en complément du laboratoire régional existant. Cette mesure vise à intensifier les analyses et à garantir la sécurité sanitaire de l'eau distribuée aux 727 029 habitants relevant de son périmètre d'intervention.

Pour la direction de l'unité, le règlement des 100 milliards de centimes d'impayés constitue bien plus qu'un objectif financier : il s'agit d'une condition essentielle pour relancer l'investissement, réduire le déficit d'alimentation et assurer la continuité du service public.

Si le recours à la voie judiciaire reste envisageable, il est perçu comme une solution de dernier ressort. L'ADE priviliege l'appel à la conscience citoyenne et au respect des engagements contractuels, convaincue que la sauvegarde de la sécurité hydrique passe par une gestion rigoureuse et un engagement collectif renouvelé.

L'eau, ressource stratégique et vitale, impose aujourd'hui plus que jamais une responsabilité partagée.

R. L.

BLIDA

La CNR de Blida renforce la solidarité sociale au profit des retraités les plus vulnérables

La wilaya de Blida se distingue par un engagement constant en faveur de la protection sociale, à travers la mise en œuvre du dispositif d'aide sociale du Fonds national des retraites (FNR).



Depuis le début de l'année 2025, près de 700 retraités et ayants droit ont bénéficié de ce mécanisme de solidarité, destiné à accompagner les catégories les plus vulnérables. Selon les données communiquées par l'agence locale du FNR, 687 retraités, principalement des personnes âgées, des personnes aux besoins spécifiques ou vivant dans des conditions sociales difficiles, ont été pris en charge dans le cadre de ce dispositif.

Cette initiative, mise en place depuis 2003, vise à ga-

rantir l'accès aux droits et aux prestations sociales pour les retraités dont l'état de santé ou la situation personnelle ne permet pas de se déplacer vers les agences. Les prestations offertes incluent des visites à domicile pour l'évaluation des besoins, l'accompagnement des démarches administratives, l'obtention d'équipements médicaux et la prise de rendez-vous auprès des structures de santé et des centres de cures thermales. À ce titre, 90 équipements médicaux ont été distribués depuis le début

de l'année, comprenant des aides à la marche, des fauteuils roulants, des appareils auditifs et des équipements orthopédiques.

Cette action sociale s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer la qualité de vie des retraités et à renforcer la proximité des services publics. Dans le cadre de la quatrième édition de la Semaine de l'aide sociale, des journées d'information sont organisées afin de sensibiliser les retraités aux services du FNR et aux nou-

velles prestations numériques. Parmi ces innovations figure le service de reconnaissance faciale, permettant de confirmer l'existence d'une personne à distance, sans déplacement ni présentation de certificat de vie.

Cette avancée technologique constitue une véritable révolution pour les retraités à mobilité réduite et illustre la volonté des pouvoirs publics de moderniser les services sociaux. L'agence du FNR de Blida compte plus de 130.000 retraités inscrits, dont près de 75.000 bénéficiaires directs et environ 49.000 ayants droit percevant des pensions transférées.

Ces chiffres témoignent de l'ampleur de la mission sociale assurée par le Fonds et de l'importance de renforcer les mécanismes d'accompagnement. À travers ce dispositif, l'État réaffirme son engagement en faveur de la solidarité nationale et de la justice sociale, en veillant à ce que les retraités, qui ont contribué au développement du pays, bénéficient d'un accompagnement digne et adapté à leurs besoins.

R. L.

MASCARA

Des apports hydriques rassurants pour les barrages de la wilaya

Les récentes précipitations enregistrées dans la wilaya de Mascara ont permis de renforcer de manière significative les capacités de stockage des barrages, avec un apport global dépassant 2,8 millions de mètres cubes d'eau, selon les responsables des ouvrages hydrauliques.

Cette amélioration notable intervient dans un contexte marqué par une vigilance accrue en matière de gestion des ressources hydrauliques. Les barrages des communes de Chorfa et de Bouhanifia ont chacun bénéficié d'un apport avoisinant un million de mètres cubes, tandis que le barrage d'Ouizert, dans la commune d'Aïn-Fekan, a enregistré un volume supplémentaire de plus de 500.000 M³.

D'autres infrastructures ont également profité de ces précipitations, à

l'image du barrage de Oued Taht, à Ain-Fares, renforcé par 230.000 mètres cubes, et de celui de Fergoug, à Mohammadia, qui a reçu 143.000 mètres cubes.

Grâce à ces nouveaux apports, le barrage de Oued Taht, dont la capacité dépasse 7 millions de mètres cubes, affiche actuellement un taux de remplissage proche de 70 %.

Les responsables n'excluent pas une hausse pouvant atteindre 100 % en cas de nouvelles précipitations dans les prochains jours, ce qui constituerait un indicateur très positif pour la sécurité hydraulique de la région.

À l'échelle globale, le taux de remplissage des barrages de la wilaya dépasse désormais 19 %, représentant un volume cumulé estimé à plus de

31,3 millions de mètres cubes. Cette réserve est jugée suffisante pour couvrir les besoins en eau potable de la population, ainsi que l'irrigation agricole, pour une période excédant un an et demi, même en l'absence de nouvelles pluies.

Ces chiffres traduisent l'importance d'une gestion anticipative et rationnelle des ressources hydrauliques, tout en soulignant l'impact positif des conditions climatiques récentes.

Les autorités locales de l'Hydraulique réaffirment, dans ce cadre, leur engagement à assurer une exploitation durable des barrages afin de garantir la continuité de l'approvisionnement en eau et de soutenir le développement agricole et socio-économique de la wilaya.

R. L.

SAIDA

Une formation innovante pour propulser les jeunes dans l'univers du podcast et du numérique

Près de 40 jeunes, hommes et femmes, de la wilaya de Saida ont bénéficié d'une formation spécialisée dans la création de contenus numériques et le podcast, une initiative porteuse d'avenir organisée par la direction de la Jeunesse et des Sports.

Cette session de deux jours s'est déroulée au complexe sportif de proximité du quartier El-Badr, avec pour objectif

de renforcer les compétences créatives et techniques des participants.

Le programme de formation a couvert plusieurs axes essentiels, allant des techniques de préparation et de structuration des épisodes audio, aux méthodes de rédaction, d'édition et de production numérique.

Une attention particulière a également été accordée aux stratégies de marketing digital

et à l'utilisation efficace des réseaux sociaux pour valoriser les contenus produits. Encadrée par des spécialistes du domaine, cette initiative vise à accompagner une nouvelle génération de créateurs passionnés par les médias numériques, en leur offrant les outils nécessaires pour produire un contenu professionnel et compétitif.

Elle ambitionne également

de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, en ouvrant de nouvelles perspectives dans les métiers émergents liés à la création médiatique. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité de la formation, la considérant comme une opportunité précieuse pour développer leurs talents et concrétiser des projets innovants.

Les domaines explorés, al-

SOUK AHRAS

L'enseignement supérieur : un rendez-vous académique majeur consacré cette année à la thématique

L'Université « Mohamed-Cherif Messaïda » de Souk Ahras a abrité, mardi, l'ouverture officielle du 7^e forum des universités frontalières algéro-tunisiennes (5+5), un rendez-vous académique majeur consacré cette année à la thématique « L'enseignement supérieur à l'ère du numérique : savoir, innovation et compétitivité économique ».

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et de son homologue tunisien, Mondher Belaid, aux côtés de responsables universitaires, de recteurs, de chercheurs et d'experts issus des régions frontalières des deux pays.

Ce forum de deux jours s'inscrit dans une dynamique stratégique visant à renforcer la coopération scientifique et universitaire entre l'Algérie et la Tunisie, dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique et la nécessité d'adapter les systèmes d'enseignement aux exigences économiques et technologiques contemporaines.

Les débats portent notamment sur le rôle des universités dans la production du savoir, l'innovation, l'entrepreneuriat étudiant et la valorisation de la recherche scientifique au service du développement.

Le programme dense de cette rencontre prévoit des sessions scientifiques de haut niveau, des ateliers thématiques, ainsi que des expositions dédiées aux projets innovants portés par des étudiants et des chercheurs dans les domaines des sciences, de la technologie et du numérique.

Une attention particulière est accordée à l'enseignement à distance, aux plateformes numériques modernes et aux nouvelles approches pédagogiques favorisant l'employabilité et la compétitivité économique.

Ce forum illustre également la volonté commune de soutenir le rôle stratégique des universités frontalières, tant du côté algérien, avec les universités de Tébessa, Souk Ahras, El Tarf, El Oued et Annaba, que du côté tunisien, avec celles de Gafsa, Kairouan, Sfax, Jendouba et Gabès.

Ces établissements constituent de véritables pôles de savoir appelés à jouer un rôle central dans l'intégration scientifique et la coopération transfrontalière.

À travers cette initiative, l'Algérie et la Tunisie réaffirment leur engagement à bâtir un espace académique commun fondé sur le partage des expertises, la mobilité des étudiants et des enseignants, et l'ancrage de la recherche scientifique dans son environnement économique et social, au service du développement durable et de la stabilité régionale.

R. L.

COTE D'IVOIRE

Une intoxication alimentaire meurtrière endeuille une communauté

Une tragédie sanitaire a frappé le sud de la Côte d'Ivoire, où une intoxication alimentaire collective a causé la mort de neuf personnes, dont huit enfants, selon un bilan officiel communiqué lundi soir par le ministère ivoirien de la Santé. Le drame s'est produit dans le village d'Andé, situé dans la sous-préfecture d'Adzopé, à une centaine de kilomètres d'Abidjan.

Selon les autorités sanitaires, l'incident est survenu à la suite de la consommation de bouillie, provoquant une toxico-infection alimentaire collective touchant aussi bien des adultes que des enfants.

Le ministère fait état de 97 cas jugés sévères, nécessitant une prise en charge médicale urgente.

Outre les neuf décès enregistrés, la situation reste préoccupante pour plusieurs victimes.



Un enfant de moins de six ans a été transféré en urgence au Pôle gynéco-obstétrique et pédiatrique de Cocody, tandis que trois patients sont actuellement placés en réanimation.

Quatre autres personnes, dont trois enfants, sont hospitalisées au Centre hospitalier régional d'Adzopé.

Les autorités précisent que leur état est stable, mais qu'ils font l'objet d'une surveillance médicale étroite.

Face à l'ampleur du

drame, les services de santé ont immédiatement déclenché une réponse d'urgence afin de limiter la propagation et d'assurer la prise en charge des personnes affectées. Des équipes médicales et des spécialistes en santé publique ont été dépêchés sur place pour renforcer les dispositifs locaux.

Les investigations sont en cours pour identifier précisément l'origine de la contamination.

Les autorités n'excluent aucune piste, notamment une possible altération des denrées utilisées ou des conditions de préparation et de conservation inadéquates. Ce drame met en lumière les enjeux cruciaux de sécurité alimentaire et de prévention sanitaire, particulièrement dans les zones rurales, où l'accès à l'information et aux infrastructures reste parfois limité.

R.I.

PORTUGAL

Deux naufrages font un mort et sept disparus parmi des pêcheurs

Un pêcheur indonésien est décédé mardi peu après avoir été retrouvé par les secours suite au naufrage de son embarcation au large des côtes du nord du Portugal, ont annoncé les autorités qui recherchaient toujours

quatre membres de cet équipage et trois autres Indonésiens dont le bateau avait chaviré dimanche.

Selon l'Autorité maritime nationale, une embarcation avec sept ressortissants indonésiens à son bord a

fait naufrage mardi matin à plus de 200 miles nautiques (environ 370 kilomètres) d'Aveiro. Un des trois rescapés était décédé et quatre pêcheurs étaient toujours portés disparus.

Un autre bateau de pêche, présent dans la zone, a été le premier à porter secours à trois membres de l'équipage, retrouvés à bord d'un radeau de survie. L'un d'eux était en arrêt cardiorespiratoire. D'importants moyens ont été mobilisés, dont un avion de l'armée, pour tenter de retrouver les quatre occupants toujours portés disparus. Un premier naufrage avait déjà eu lieu dimanche au large de Caminha, sur la côte nord-ouest du pays ibérique, faisant trois autres disparus, qui étaient encore recherchés mardi, tandis que deux pêcheurs ont été retrouvés en vie.

L'agence météorologique portugaise a placé mardi en alerte orange six districts du centre et du sud du pays, en raison d'une forte agitation maritime, tandis que les régions plus au nord étaient en alerte jaune.

APS

COLOMBIE

Un accident d'autocar coûte la vie à 16 lycéens revenant de vacances

Un tragique accident de la route a endeuillé dimanche la Colombie, emportant la vie d'au moins 17 personnes, dont 16 lycéens âgés de 16 à 18 ans.

Ces jeunes élèves, originaires de la municipalité de Bello, voisine de la métropole de Medellin, revenaient d'un séjour sur les plages de la côte caraïbe pour célébrer l'obtention de leur diplôme de fin d'études.

Selon les premières déclarations du gouverneur du département d'Antioquia, Andres

Julian Rendon, le car a effectué une chute d'une quarantaine de mètres dans un ravin pour des raisons encore inconnues.

Le chauffeur et seize des adolescents présents à bord ont trouvé la mort sur le coup.

Vingt-deux autres passagers ont été blessés et transportés vers les hôpitaux de la région, trois d'entre eux se trouvant dans un état critique nécessitant des soins intensifs.

Les autorités locales ont immédiatement ouvert une en-

quête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, notamment l'état du véhicule, la conduite du chauffeur et les conditions de la route.

Les habitants de Bello, profondément touchés, ont exprimé leur émotion et leur solidarité avec les familles des victimes, tandis que les services de secours se sont mobilisés dans l'urgence pour secourir les blessés et sécuriser le site de la tragédie. Cet accident relance

les inquiétudes concernant la sécurité routière en Colombie, un pays où les accidents de transport collectif sont fréquents et où les infrastructures routières, parfois précaires, mettent en danger les usagers, surtout dans les zones montagneuses et côtières.

Les autorités appellent à un renforcement des mesures de sécurité, à une meilleure régulation du transport scolaire et touristique, ainsi qu'à des campagnes de sensibilisation pour

prévenir de futures catastrophes similaires.

La communauté éducative de Bello se trouve aujourd'hui sous le choc, confrontée à la perte brutale de ses jeunes.

Des messages de condoléances affluentes depuis tout le pays, et de nombreuses veillées sont prévus pour honorer la mémoire des victimes, tandis que les familles endeuillées tentent de surmonter l'ampleur de ce drame.

R.I.

FRANCE

Plusieurs routes bloquées par des agriculteurs en colère contre la politique du gouvernement

De nombreux axes routiers et voies ferroviaires ont été bloqués mardi en France par des agriculteurs en colère contre la gestion par les autorités de l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse (DNC), ont rapporté des médias locaux.

Selon les mêmes sources, l'autoroute A64, reliant Bayonne et Toulouse dans le sud-ouest du pays, restait bloquée par des agriculteurs sur 180 km, en particulier à Carbone, près de Toulouse, où les agriculteurs ont campé une quatrième nuit et des tracteurs et des bouteilles de paille barrer l'autoroute.

Dans le même temps, d'autres agriculteurs ont investi, dans le sud-ouest, l'autoroute A61, provoquant une interruption de la circulation dans le sens. En région parisienne, des agriculteurs ont également bloqué une route nationale à Méré, a-t-on ajouté de même source.

De son côté, l'exploitant SNCF Réseau a indiqué qu'"une manifestation d'agriculteurs sur un passage à niveau à Villefranche-de-Lauragais bloque également la circulation des trains entre Toulouse et Castelnau-d'Àrdaudary".

Selon des agriculteurs, l'objectif recherché à travers cette action de rue "c'est de faire un maximum de bruit pour se faire entendre. On n'a rien trouvé de mieux que d'aller sur l'autoroute parce que l'Etat ne nous entend pas", a déclaré un des manifestants, céréalier membre du syndicat agricole Jeunes agriculteurs (JA).

"C'est l'agriculture française qui est en jeu", estime, pour sa part, Vincent Thomé, secrétaire général des Jeunes agriculteurs des Yvelines, à l'origine de la mobilisation.

Déplorant cette situation, le gouvernement andorrain a indiqué que "la fermeture du principal accès routier vers Andorre depuis vendredi a impacté les commerces de produits détaxés du Pas de la Case, habituellement pris d'assaut avant Noël".

Depuis l'apparition d'un premier foyer en France en juin, la stratégie de l'Etat face à la dermatose nodulaire prévoit l'abattage de toutes les bêtes des foyers affectés, des restrictions de mouvements des troupeaux et une "vaccination d'urgence" des bovins dans un rayon de 50 km autour de la zone concernée, mais pas généralisée au plan national.

Un déplacement dans le sud-ouest de la ministre de l'Agriculture Annie Genevard n'a pas permis l'apaisement. "Au vu des annonces de la ministre" lundi, les blocages "ne sont pas près de se lever", a déclaré Guillaume Bénazet, secrétaire départemental du syndicat agricole Jeunes Agriculteurs. "Tout ce qu'on avait proposé, notamment la fin de l'abattage total, rien n'a été étudié. Donc, on continue", a-t-il poursuivi.

APS

ORAN

L'EHU « 1^{er} Novembre 1954 » s'ouvre à l'excellence médicale internationale

L'Établissement hospitalier universitaire « 1^{er} Novembre 1954 » d'Oran accueillera, les 20 et 21 décembre 2025, son premier colloque international médico-chirurgical, placé sous le thème « L'établissement à l'ère du progrès sanitaire ».

Cet événement scientifique d'envergure réunira plus de 400 spécialistes nationaux et étrangers, confirmant la place grandissante de l'EHU d'Oran sur la scène médicale.

Ce colloque vise à mettre en lumière les avancées médicales et chirurgicales enregistrées par l'établissement ces dernières années, notamment dans les domaines de la chirurgie avancée, du diagnostic de précision et des traitements innovants.

Il s'agit également de valoriser l'expertise des équipes médicales dans la prise en charge des pathologies complexes et lourdes.

Le programme scientifique prévoit plusieurs axes majeurs, parmi lesquels la chirurgie des cancers, la chirurgie mini-invasive, la chirurgie digestive, ainsi que les innovations en chirurgie vasculaire et endoscopique.

L'expérience de l'établissement en matière de transplantation d'organes et d'organisation du parcours des patients sera également présentée.

Un accent particulier sera mis sur la médecine de précision, la biologie moléculaire, l'immunothérapie et les thérapies ciblées, traduisant l'intégration progressive des technologies de pointe au sein de l'EHU.

Ces avancées ont permis un saut qualitatif dans plusieurs spécialités, telles que la chirurgie thoracique mini-invasive, la microchirurgie neurologique et les techniques lasers.

Par ailleurs, l'établissement œuvre à la concrétisation de projets stratégiques structurants, dont une unité dédiée à la prise en charge des enfants et adolescents atteints de cancer, une unité de conservation des cellules souches et une unité centrale de préparation des médicaments anticancéreux, dont la réception est prévue en 2026.

À travers ce colloque, l'EHU « 1^{er} Novembre 1954 » d'Oran confirme sa vocation de pôle de santé de référence, engagé dans une dynamique d'innovation, de formation et d'excellence médicale au service du patient.

R. I.

ALGER

L'AAST organise une journée d'étude sur la nutrition saine des enfants

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a organisé, lundi à Alger, en partenariat avec la Société algérienne de nutrition (SAN), une journée d'étude sur la nutrition saine des enfants.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette journée d'étude intitulée "Pour votre santé, adoptez l'équilibre alimentaire", le président de l'Académie, M. Mohamed Hichem Kara, a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fait de la santé et du bien-être du citoyen une "priorité absolue", soulignant que cela s'est concrétisé par l'allocation de budgets conséquents aux secteurs de la Santé et de l'Education nationale".

S'agissant de la santé des enfants, M. Kara a évoqué les programmes nationaux lancés par le gouvernement dans ce domaine, notamment le programme national de nutrition et de santé scolaire, les programmes d'examens médicaux périodiques des élèves, les campagnes de vaccination généralisées, ainsi que les programmes de sensibilisation sanitaire dans les établissements scolaires, ajoutant que le contrôle de la qualité des aliments et des boissons destinés aux enfants a également été renforcé.

A cette occasion, le président de l'Académie a mis en exergue "le rôle déterminant" de la famille et de l'école dans la sensibilisation des enfants à l'adoption d'un mode de vie sain.

Il a révélé que l'Académie a publié une bande dessinée à la fois ludique et éducative, réalisée par la présidente de la SAN et membre fondatrice de l'Académie, Mme Malika Bouchenak Khelladi, précisant qu'elle sera distribuée à l'ensemble des établissements éducatifs à travers le pays.

Cette bande dessinée destinée aux enfants, intitulée "Je mange, je bouge et je m'amuse", comprend des conseils sur l'importance d'adopter une alimentation saine, d'éviter les mauvaises habitudes alimentaires et de pratiquer une activité physique afin d'assurer une croissance saine de l'enfant.

Cette journée d'étude a été ponctuée par des ateliers ludiques destinés aux enfants autour des thèmes abordés dans la bande dessinée, ainsi que par deux communications intitulées "Le double fardeau de la malnutrition chez les enfants en Algérie" et "L'équilibre alimentaire pour une bonne santé".

APS

RELIZANE

La santé de proximité se renforce avec deux nouvelles salles de soins à Mediouna

La commune de Mediouna, dans la wilaya de Relizane, vient de franchir une étape significative dans le renforcement de son réseau de santé de proximité, avec la mise en service de deux nouvelles salles de soins au profit des populations rurales.



Il s'agit de la salle de soins du martyr Bouhala Chaâbane au douar Ouled Moussa (Beloufa) et de celle du martyr Haroun Abdelkader au douar Sidi Saïd, désormais pleinement opérationnelles.

Une réalisation qui traduit concrètement la volonté des pouvoirs publics d'améliorer l'accès aux soins et de rapprocher les services médicaux des citoyens, notamment dans les zones enclavées.

La réception officielle et la mise en exploitation de ces deux structures sanitaires s'inscrivent dans une démarche visant à garantir un service public de qualité, conforme aux normes d'accueil et de prise en charge médicale.

Les autorités locales ont insisté sur la nécessité d'assurer la continuité des prestations de soins de base, condition essentielle pour garantir l'efficacité et la pérennité de ces infrastructures, appelées à jouer un rôle central dans la prise en charge sanitaire primaire.

Pour les habitants des douars

Ouled Moussa et Sidi Saïd, ces nouvelles salles de soins représentent bien plus qu'un simple équipement public.

Elles constituent une réponse directe à des préoccupations longtemps exprimées, notamment par les personnes âgées, les malades chroniques et les familles à faibles revenus, contraintes jusque-là de parcourir de longues distances pour accéder à des structures de santé souvent saturées.

La réduction des déplacements vers les centres urbains permettra non seulement de soulager les patients, mais aussi de diminuer la pression exercée sur les cliniques et centres de santé avoisinants.

Ces nouvelles structures contribueront également à renforcer les actions de prévention, de suivi médical et de sensibilisation sanitaire au niveau local.

Vaccination, consultations de médecine générale, soins infirmiers et suivi des pathologies courantes pourront désormais être assurés dans de meilleures conditions, favorisant une prise

en charge précoce et plus efficace des patients.

Au-delà de leur impact sanitaire immédiat, ces réalisations traduisent l'intérêt croissant accordé à la promotion de la santé de proximité et à la consolidation des structures de base, dans une logique d'équité territoriale.

Elles s'inscrivent dans une vision globale visant à réduire les disparités entre zones urbaines et rurales et à garantir à chaque citoyen un accès équitable aux services publics essentiels.

Avec la mise en service de ces deux salles de soins, la commune de Mediouna renforce son maillage sanitaire et pose un jalon important vers une meilleure couverture médicale.

Une avancée concrète qui témoigne de l'engagement des autorités à placer la santé du citoyen au cœur des priorités, en faisant de la proximité et de la qualité des soins un véritable levier de développement local.

R. L.

SANTE

L'Algérie et la Belgique renforcent leur partenariat stratégique

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu à Alger l'ambassadeur du Royaume de Belgique, Jean Jacques Quairiat, dans le cadre d'une rencontre consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé.

Cette audience, tenue en présence de cadres du ministère, a permis de renforcer la solidité des relations entre les deux pays.

Les deux parties ont salué la qualité des liens historiques et amicaux unissant l'Algérie et la Belgique, fondés sur le respect mutuel et l'intérêt commun. Le ministre

a rappelé, à cette occasion, les positions solidaires de la Belgique durant la Révolution de libération nationale et son soutien au droit du peuple algérien à l'indépendance, soulignant la dynamique positive qui caractérise aujourd'hui les relations bilatérales.

Dans ce contexte, le ministre a proposé d'élargir les domaines de coopération à plusieurs spécialités médicales, notamment la chirurgie cardiaque, en particulier pédiatrique.

Il a également mis en avant la politique de santé nationale visant à améliorer la prise en charge médicale de cette catégorie de pa-

tients, tout en exprimant l'intérêt de bénéficier de l'expertise européenne.

Le ministre a par ailleurs évoqué la création de pôles hospitaliers d'excellence, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que l'importance de la formation continue

des personnels médicaux et paramédicaux pour renforcer les compétences et améliorer la qualité des soins.

De son côté, l'ambassadeur de Belgique a souligné l'importance de renforcer la prise en charge médicale de cette catégorie de pa-

travers des projets de jumelage entre des établissements belges et des institutions algériennes telles que l'INSP et l'ENMAS.

Les discussions ont également porté sur la possibilité de signer, en 2026, un accord de coopération pour la création d'une commission mixte.

Les deux parties ont convenu de désigner des points focaux afin de préparer les prochaines étapes de cette coopération, en vue de la signature d'un mémo d'entente destiné à consolider durablement le partenariat algéro-belge dans le domaine de la santé.

R. I.

Mercredi 17 décembre 2025

PESTICIDES

Traiter ses plantes, est-ce sans danger ?

Pesticides, engrais... De nombreux produits nous aident à garder nos plantes plus belles et plus longtemps. Mais ces produits ne sont-ils pas dangereux pour notre propre santé ?

Hélas si ! Fongicides et insecticides figurent depuis longtemps au banc des accusés, non seulement parce qu'ils dégragent l'environnement, mais aussi parce que leur utilisation est susceptible d'entraîner des conséquences extrêmement graves sur la santé. En effet, de l'asthme qu'ils provoquent, ils semblent également être à l'origine dans la forte augmentation des cancers « hormono-dépendants » (sein, prostate, thyroïde) ainsi que dans ceux qui touchent les enfants (tumeurs cérébrales, lymphomes non-hodgkiniens) et dans les leucémies.

Certes, les agriculteurs sont les plus exposés, tout comme les populations qui vivent à côté de grands épandages, et le niveau de risque n'a rien de comparable si l'on pulvérise une plante tous les trois ans, n'empêche qu'il vaut mieux s'en passer. Ne serait-ce que pour éviter d'accroître la pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques dans lesquels se déversent tous ces produits (90 % des rivières et 60 % des eaux souterraines sont contaminées).

Si l'on ne peut se résoudre à voir déปรir son aralia, au moins faut-il éviter d'acheter les produits les plus toxiques (croix noire sur fond orange). Il convient ensuite de prendre le temps de lire à fond les étiquettes et respecter à la lettre les recommandations : toujours mettre des gants, ne jamais boire ni fumer, aérer au maximum et se rincer abondamment les mains, le vêtement et le cou après utilisation.

Les jardiniers proposent de plus en plus de produits alternatifs. Certaines, comme la chaîne Botanic, s'en sont même fait une spécialité.

SI LES INSECTICIDES SONT AUTORISÉS, N'EST-CE PAS QU'ILS SONT SANS DANGER ?

Ce serait trop beau ! Quelques dizaines de substances au moins sont avec certitude très dangereuses. Leur nocivité avérée sur les abeilles a fait suspecter de longue date une dangerosité comparable pour l'homme. Des travaux récents (publiés dans « Plos One » : « Kimura-Kuroda, et coll. ») sont encore venus le confirmer. D'ailleurs, pour la première fois, en décembre dernier, l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) a elle-même reconnu que les insecticides de la famille des néonicotinoïdes « peuvent avoir une incidence sur le développement du système nerveux humain » et qu'une réévaluation des seuils acceptables d'exposition est justifiée. Plus généralement, l'agence estime que la procédure d'acceptation des pesticides devrait être révisée afin de rendre obligatoire la réalisation d'études évaluant la neurotoxicité de ces produits. Il était temps !

Depuis mai 2012, les agriculteurs peuvent faire reconnaître la maladie de Parkinson comme maladie professionnelle causée par ces traitements.

Par ailleurs, une expertise collective réalisée par l'Inserm en juin 2013 évoque « la préposition d'un lien entre l'exposition aux pesticides et la maladie d'Alzheimer », dont le risque serait multiplié par quatre. Une étude américaine (« Jana Neurology ») a aussi mis en évidence un lien entre l'exposition au DDT et le risque de dé-



tir de 150 €), mais on peut les partager entre voisins. Cependant, comme avec les désherbants chimiques, les mauvaises herbes vont revivre. L'opération doit donc être renouvelée environ une fois par mois.

C'est pourquoi l'idéal c'est d'anticiper,

au moment où l'on achète le jardin,

comme Violette Egon. À l'achèvement de la terrasse et des allées, on posera d'abord un gâteau sous les dalles ou sur les graviers, ainsi que des bordures sur les côtés. Les plantes existantes ne pourront plus pousser et les plantes spontanées qui arriveront portées par le vent seront beaucoup moins enracinées.»

Ultime solution : abandonner la partie et autoriser la végétation entre les dalles. « On peut ensemencer carrément avec des couvre-sols, comme le sedum, les oïlets nains, les achillées, etc. », suggère Violette Egon. C'est assez chouette !

Jardiner sans produits chimiques, c'est possible

Pour avoir un beau jardin naturel et en bonne santé, sans aucun produit chimique, il suffit d'un peu de bon sens et de quelques conseils.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isolée, alors que plusieurs sont parfois combinées et qu'on leur ajoute des adjuvants, ces mélanges étant susceptibles de renforcer le pouvoir des insecticides.

« Acheter ses plantes chez un pépiniériste proche, pour avoir des végétaux adaptés au climat et à la terrasse »,

Pensez aux associations de végétaux dont « l'union fait la force ». De la lavande à proximité des rosiers pour chasser les pucerons, des fritillaires impériales contre les taupes, des zinnias ou des gallardes pour protéger les haricots verts, etc.

Appeler les animaux et les insectes à la réception. Chacun sait aujourd'hui que les coccinelles croquent les pucerons du rosier (plus d'une centaine par jour) mais, vieille comme l'agriculture, la lutte biologique contre les ravageurs ne se limite pas à cela.

En outre, les études portent généralement sur une molécule active isol

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'Afrique du Sud réitère son engagement en faveur de la paix dans l'est de la RDC

L'Afrique du Sud prend activement part aux efforts en faveur de la paix dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a affirmé mardi le porte-parole de la présidence sud-africaine, Vincent Magwena.

"Le règlement de la situation dans l'est de la RDC est un sujet prioritaire, y compris pour le président sud-africain, Cyril Ramaphosa.

Les contacts diplomatiques se poursuivent sur une base permanente. Ramaphosa suit de près les développements", a déclaré M. Magwena à la presse. Il a ajouté que l'Afrique du Sud soutient toutes les négociations en cours visant au règlement dans l'est de la RDC et dans l'ensemble de la région.

Les recherches de la paix dans les régions orientales de la RDC



évoluent actuellement sur trois axes. Les négociations à Washington, avec la médiation des Etats-Unis, sont consacrées à la normalisation des relations entre la RDC et le Rwanda, ainsi qu'à l'examen des questions internationales connexes. Les présidents congolais et rwandais, respectivement Félix Tshisekedi et Paul Kagame, ont signé le 4 décembre à Washington un accord de paix en présence du président américain, Donald Trump. Le deuxième axe concerne les pourparlers à Doha, qui se tiennent avec la média-

tion du Qatar entre le gouvernement de la RDC et les rebelles, y compris le Mouvement du 23 mars (M23), visent à parvenir à une réconciliation intra-congolaise.

Et le troisième les questions de la sécurité régionale, qui sont discutées sous les auspices de l'Angola, du Kenya et de l'Union africaine. Les rebelles du M23 ont lancé le 2 décembre dans l'est de la RDC une nouvelle offensive et pris le contrôle de la ville stratégique d'Uvira, à la frontière avec le Burundi, et poursuivent leur progression vers le

sud. Les autorités congolaises sont parvenues fin 2023 à un accord avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur la présence d'un contingent de cette organisation dans l'est du pays afin de lutter contre les rebelles. Les forces de la SADC disposaient d'un mandat leur permettant de s'engager directement dans les combats.

Le Malawi, la Tanzanie et l'Afrique du Sud ont dépassé leurs contingents au sein de ces forces qui ont été déployées dans l'est de la RDC.

Près de 65.000 Congolais se sont réfugiés au Burundi en dix jours (HCR)

Près de 65.000 Congolais ont fui vers le Burundi voisin en l'espace de dix jours, après l'assaut du groupe armé M23 sur la ville d'Uvira dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué mardi des agences humanitaires des Nations unies.

Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), la reprise des combats dans cette partie orientale de la RDC a provoqué depuis le 5 décembre dernier un afflux important de réfugiés congolais au point d'entrée de Bu-

ganda. "Les arrivées se poursuivent au Burundi. Des milliers de familles fuyant les violences au Sud-Kivu traversent les marais de la rivière Rusizi et arrivent aussi par le lac Tanganyika à Rumonge souvent après des parcours dangereux", a affirmé sur les réseaux sociaux, le bureau du HCR au Burundi. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), à la suite des arrivées massives de réfugiés congolais au Burundi, fuyant les affrontements dans le Sud-Kivu, notamment autour de Kama-

nyola, Luvungi et Katorga, "la situation sécuritaire s'est fortement dégradée depuis la semaine dernière".

Outre les milliers de réfugiés enregistrés au Burundi, le Rwanda fait également d'une "housse modérée, mais notable du nombre d'arrivées, enregistrée entre le 3 et le 7 décembre, avec environ 1.000 personnes entrant par le point de passage de Bugarama, dans le sud-ouest du pays".

A l'intérieur de la RDC, les violences ont provoqué des déplacements de population à

grande échelle. Depuis le 1er décembre, plus de 500.000 personnes, dont 104.000 enfants, ont été nouvellement déplacées au Sud-Kivu, et d'autres déplacements sont à prévoir à mesure que les hostilités s'étendent à d'autres régions. L'UNICEF indique que de "graves violences" contre des enfants ont été signalées, notamment le meurtre de quatre élèves dans un attentat à l'explosif à Kaziba (Walingu) et la blessure de six élèves par balle à Walingu, Kabare et Buhavu.

22 civils tués par des milices dans l'ouest (HRW)

Au moins vingt-deux civils ont été tués fin novembre par des miliciens dans une région de l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), en proie à un conflit communautaire, a indiqué mardi Human Rights Watch (HRW).

L'attaque a eu lieu le 23 novembre dans le village de Nkana, à environ 75 km au nord-est de Kinshasa, dans le ter-

ritoire de Kwamouth (province de Mai-Ndombe), selon un rapport de cette organisation de défense des droits humains.

Des hommes armés "mobondo", issus de l'ethnie Yaka, ont tué "au moins 22 civils", dont quatre femmes et quatre enfants, et en ont blessé beaucoup d'autres, a précisé l'ONG, citant des témoins.

Les assaillants,

armés de fusils et de machettes, ont "parcouru les maisons, tuant principalement des villageois Teke qui tentaient de fuir", selon le communiqué.

L'attaque aurait été menée "en guise de représailles" dans le cadre de tensions intercommunautaires croissantes.

Dans cette région de l'ouest de la RDC, des violences ont éclaté en

2022 autour d'un conflit foncier entre les Teke, considérés comme propriétaires des villages le long du fleuve Congo, et les Yaka, installés après eux. Les "mobondo", présentés comme membres de la communauté Yaka, sont accusés d'avoir pris une part active à ces affrontements, qui ont fait des centaines de morts et provoqué des déplacements massifs.

Dans cette région de l'ouest de la RDC, des violences ont éclaté en

CAUSE SAHRAOUIE

Le Sahara occidental demeure "un territoire en attente de décolonisation" (historien espagnol)

L'historien espagnol, José Ignacio Alguero Cuervo, a dénoncé l'interprétation biaisée des résolutions de l'ONU, notamment la résolution 2797 du Conseil de sécurité et son instrumentalisation politique et médiatique pour présenter le conflit sahraoui comme résolu, affirmant que le Sahara occidental reste "un territoire en attente de décolonisation".

Dans une tribune publiée par le quotidien espagnol *El Independiente*, cet historien soutient qu'en dépit des tentatives du Maroc de faire "légaliser" son occupation illégale du Sahara occidental par la communauté internationale, "la question est loin d'être close".

Remettant les pendules à l'heure, José Ignacio Alguero Cuervo souligne que la dernière résolution du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental "n'exclut pas" l'option de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination et "ne reconnaît pas la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental".

Il rappelle, à ce titre, la clarification apportée par le représentant permanent du Danemark auprès de l'ONU et qui avait déclaré, après avoir voté en faveur de cette résolution, que ce vote "ne constitue pas une reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, car toute solution doit être convenue par les parties conformément à la Charte et aux principes des Nations unies, y compris le droit à l'autodétermination".

Depuis 1975, le peuple sahraoui a subi une série de tromperies, d'affronts et de violations de ses droits les plus fondamentaux (...), ce qui explique qu'il demeure, cinquante ans plus tard, la dernière colonie en Afrique en attente de décolonisation, qu'il voit ses terres occupées et soit persécuté dans le Sahara occupé", déplore-t-il.

Dans cette tribune intitulée "Sahara occidental: mensonges, tromperies et contrevérités", publiée à l'occasion du 50e anniversaire de l'accord tripartite de Madrid, l'auteur fait un examen critique des récits officiels qui ont accompagné l'abandon du Sahara occidental par l'Espagne et la consolidation subséquente de l'occupation marocaine.

Evoquant l'accord de Madrid, l'historien le qualifie de "véritable vente d'un territoire et de ses habitants, inscrite dans une série de clauses secrètes qui allaient être révélées ultérieurement".

"De plus, la légalité de l'accord signé était hautement douteuse, puisque les termes référendum et autodétermination, engagements précédemment acceptés par l'Espagne devant l'ONU, n'y figuraient même pas une seule fois", regrette-t-il, faisant remarquer que l'accord ne sera jamais ratifié par les parlements des pays signataires, comme l'exigeait la procédure et, dans le cas de l'Espagne, il ne sera jamais publié au Journal officiel de l'Etat.

S'appuyant sur des faits documentés, des déclarations officielles et des résolutions internationales, Alguero démontre, en outre, le décalage entre les engagements publics pris pendant des décennies et les décisions politiques concrètes adoptées par les gouvernements espagnols successifs.

Il cite, dans ce contexte, le revirement majeur opéré par le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, qui a mis fin, en 2022, à la neutralité de l'Espagne dans ce conflit, rappelant que le programme électoral de son parti, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) lors des élections de 2018 incluait, pourtant, le droit des Sahraouis à l'autodétermination.

L'auteur qui a critiqué le déni de la responsabilité de l'Espagne dans le conflit sahraoui, affirme que son pays "en tant que puissance administrative de jure, a la responsabilité de veiller à ce que ce sombre chapitre de son histoire ne s'assombrisse pas davantage".

DJIBOUTI

Un ex-conseiller du chef de l'Etat annonce sa candidature à la présidentielle

Alexis Mohamed, ancien proche conseiller du chef de l'Etat djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh, a annoncé mardi sa candidature à la présidentielle d'avril.

"J'annonce officiellement ma candidature à la présidence de la République de Djibouti", a indiqué dans un communiqué Alexis Mohamed. Lors de la dernière présidentielle, en avril 2021, Omar Guelleh, avait été réélu avec plus de 97% des voix. Alexis Mohamed a exercé pendant 10 ans les fonctions de conseil du président.

APS

PORTUGAL

La Cour constitutionnelle bloque le durcissement de la loi sur la nationalité

La Cour constitutionnelle portugaise a infligé un revers majeur au gouvernement en retoquant plusieurs articles clés d'une loi visant à durcir l'accès à la nationalité.



Adopté fin octobre par la coalition gouvernementale avec le soutien de l'extrême droite, le texte est désormais renvoyé devant le Parlement pour être amendé avant toute nouvelle adoption.

Dans sa décision rendue lundi, la haute juridiction a jugé que certaines dispositions de la réforme n'étaient pas conformes à la Constitution. Parmi les articles invalidés figure notamment celui prévoyant la déchéance de nationalité en cas de condamnation pour des crimes graves.

Selon la Cour, cette mesure constituait une « restriction dis-

CHILI

José Antonio Kast promet l'unité nationale après une victoire historique

Élu président du Chili à l'issue d'un second tour largement remporté, José Antonio Kast a entamé son mandat sur une note d'apaisement, promettant de diriger un gouvernement d'« union nationale » dans un pays profondément marqué par une campagne électorale tendue et polarisée.

L'ex-député ultraconservateur a réaffirmé cet engagement lors de sa rencontre officielle avec le président sortant Gabriel Boric, au palais présidentiel de la Moneda, symbole du pouvoir chilien.

Âgé de 59 ans, avocat de formation et père de neuf enfants, José Antonio Kast a assuré qu'il gouvernerait « pour tous les Chiliens », indépendamment des clivages idéologiques.

« Il existe des défis qui concernent l'ensemble de la société, notamment la sécurité, la santé, l'éducation et le logement », a-t-il déclaré, insistant sur la nécessité de rassembler les forces politiques et sociales du pays pour y répondre efficacement.

Durant la campagne, Kast s'était distingué par un discours sécuritaire ferme, promettant no-

proportionnée » du droit fondamental d'accès à la citoyenneté. Saisie par l'opposition socialiste le mois dernier, la Cour a estimé que le législateur avait outrepassé les limites constitutionnelles en portant atteinte à des principes fondamentaux, notamment l'égalité devant la loi et la protection des droits acquis.

La réforme controversée vise à renforcer les critères d'accès à la nationalité portugaise, en allongeant les délais de résidence requis et en imposant des exigences accrues en matière d'intégration, telles que la maîtrise de la langue et la connaissance

des valeurs civiques du pays.

Pour le gouvernement, cette loi répondait à une volonté de mieux encadrer l'octroi de la citoyenneté dans un contexte de pression migratoire croissante. Pour ses détracteurs, elle trahissait au contraire une dérive restrictive et discriminatoire.

Ce verdict relance le débat politique au Portugal, où la question de l'immigration et de l'identité nationale demeure hautement sensible. Le Parlement devra désormais revoir sa copie, dans un climat politique déjà tendu.

R.I.

tamment l'expulsion de près de 340.000 migrants en situation irrégulière, un durcissement de la lutte contre la criminalité et un renforcement du contrôle des frontières, en particulier avec la Bolivie.

Ces positions avaient suscité de vives inquiétudes au sein de la gauche et des organisations de défense des droits humains.

Depuis l'annonce de sa victoire, le président élu semble toutefois vouloir ajuster son discours.

Il multiplie les messages rassurants à l'adresse des institutions, des investisseurs et de la communauté internationale, cherchant à se poser en garant de la stabilité démocratique et économique du pays. Son entrée en fonction, prévue le 11 mars prochain, sera scrutée de près.

José Antonio Kast devra rapidement démontrer sa capacité à transformer ses promesses d'unité en actes concrets, dans un contexte social marqué par des inégalités persistantes et des attentes élevées de la population. Le défi est de taille : gouverner sans exclure, tout en imposant sa vision politique.

R.I.

CAMBODGE

420.000 personnes fuient leurs foyers en raison du conflit avec la Thaïlande

Plus de 420.000 habitants du Cambodge ont été contraints de quitter leurs foyers en raison du conflit frontalier avec la Thaïlande, a déclaré mardi le ministre cambodgien de l'Information, Neth Peaktra.

« Au 15 décembre 2025, le nombre d'habitants du Cambodge ayant fui leurs foyers en raison de l'agression militaire thaïlandaise s'élevait à 126.204 familles, soit 421.853 personnes dans sept provinces du pays », a

précisé le ministre sur les réseaux sociaux. A la suite des bombardements au Cambodge, selon les dernières données, 15 civils ont été tués et 73 autres ont été blessés.

Le ministère cambodgien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a dénoncé, mardi, l'attaque menée par l'aviation thaïlandaise sur des provinces situées le long de la frontière entre les deux pays, les qualifiant de violation de la souveraineté du

Cambodge et de la Charte de l'ONU.

Il a appelé les forces armées thaïlandaises à cesser tous les bombardements et toutes les opérations armées mettant les civils en péril, à respecter le droit international et à se fixer l'objectif de maintenir la sécurité de la population civile et des biens civils.

Les affrontements entre les deux pays ont éclaté le long de la frontière le 7 décembre.

APS

RAPPORT DE L'UNESCO

Recul "historique" de la sécurité des journalistes dans le monde

La sécurité des journalistes et la liberté d'expression dans le monde ont connu un recul "historique" ces treize dernières années, en raison notamment à l'augmentation des attaques dont font l'objet les journalistes, tant dans la vie réelle qu'en ligne, relève l'Unesco dans un nouveau rapport.

Le rapport de l'Unesco concerne les tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias 2022-2025, publié tous les quatre ans par l'organisation onusienne.

Le cours de la période étudiée (2022-2025), 186 journalistes ont été tués alors qu'ils couvraient des guerres et des zones de conflit, soit une augmentation de 67 % par rapport à la précédente période couverte par le rapport (2018-2021).

Sur la seule année 2025, 93 journalistes ont été tués, dont 60 dans des zones de conflit, note l'organisation.

Malgré les engagements internationaux visant à mettre fin à l'impunité pour les meurtres de journalistes, les poursuites judiciaires restent rares.

Si des "progrès modestes" ont été réalisés, le taux d'impunité est passé de 95 % en 2012 à 85 % en 2024, la plupart des auteurs de ces crimes restent impunis.

Aujourd'hui, les journalistes sont confrontés à un spectre toujours plus large d'attaques - physiques, numériques, juridiques.

Certains sont victimes de menaces qui les obligent à fuir leur foyer : depuis 2018, plus de 900 journalistes en Amérique latine et dans les Caraïbes ont été contraints à l'exil.

Le rapport révèle également une baisse de 10 % de la liberté d'expression dans le monde depuis 2012, "un niveau qui n'avait pas été atteint depuis des décennies", alertant sur l'"augmentation considérable" de l'autocensure parmi les journalistes, avec une hausse de 63 % sur la même période, à un rythme d'environ 5 % par an.

Il dresse un tableau alarmant, mais il propose également des solutions pratiques que les Etats membres peuvent mettre en œuvre pour aider à inverser la tendance.

Les Etats membres sont appelés à protéger et à investir dans le journalisme afin de favoriser le développement de sociétés pacifiques. Pour l'Unesco, la défense d'un journalisme libre et indépendant "doit être reconnue comme une priorité".

L'Unesco prône également la coopération entre tous les acteurs afin de garantir un accès transparent à l'information, favorisant les mécanismes de responsabilité, et donner aux utilisateurs les moyens de faire des choix éclairés.

En 2023, l'organisation a publié ses Principes pour la gouvernance des plateformes numériques, élaborées par des contributeurs de plus de 130 pays.

L'agence onusienne juge, en outre, "essentiel" d'apprendre aux citoyens à aborder l'information de manière critique et à naviguer en toute sécurité sur les plateformes de médias sociaux afin de renforcer la confiance dans l'écosystème informationnel actuel.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFGHANISTAN

17 millions de personnes à risque cet hiver, selon l'ONU

Le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire cet hiver en Afghanistan est en augmentation avec plus de 17 millions de personnes concernées, a annoncé mardi le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies.

« La situation s'aggrave et nous devons agir sans tarder, car l'Afghanistan entre dans la période hivernale, où les besoins sont les plus criants », a alerté Jean-Martin Bauer, directeur de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition au PAM, lors d'un point de presse à Genève.

« Plus de 17 millions de personnes en Afghanistan sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, soit 3 millions de plus que l'an dernier », a-t-il alerté, notant une détérioration de la situation en ce qui concerne les enfants, précisant que "4 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë".

La situation est, selon M. Bauer, attribuable à "une conjonction de facteurs : la sécheresse qui affecte les cultures et l'élevage, les récents séismes qui ont plongé de nombreuses familles dans la précarité et les coups dans l'aide internationale".

En outre, a souligné M. Bauer, le retour au pays de plus de 2,5 millions de personnes au début de l'année "met à rude épreuve des ressources et des infrastructures déjà très limitées, et contribue à la vulnérabilité actuelle".

Le PAM s'attend d'ailleurs à ce qu'un nombre presque équivalent de personnes regagne le pays en 2026. L'Organisation ne dispose actuellement que de 12 % des fonds nécessaires pour ses programmes dans ce pays.

« Il est urgent que chacun se mobilise afin d'éviter les conséquences les plus dramatiques pour le pays », a-t-il insisté, affirmant que le PAM avait besoin de 570 millions de dollars au cours des six prochains mois pour fournir une aide essentielle à environ 6 millions de personnes.

ORAN

Yasmina Khadra a élevé la littérature au rang de nécessité vitale pour les sociétés

L'écrivain et romancier Yasmina Khadra a animé, lundi dernier, à Oran, une rencontre littéraire marquante, consacrée au rôle fondamental du livre et de la littérature dans la construction de la conscience collective.



Accueilli au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, à l'initiative de l'Ordre des avocats du barreau d'Oran, l'auteur a échangé avec une assistance nombreuse composée principalement d'avocats, dans un dialogue profond mêlant culture, responsabilité citoyenne et avenir des sociétés.

D'emblée, Yasmina Khadra a posé un constat fort en qualifiant le livre de « produit de première nécessité », estimant que la littérature constitue un pilier essentiel de la conscience collective des peuples.

Pour lui, l'acte d'écrire et de lire dépassé largement le simple loisir intellectuel. Il s'agit d'un outil

puissant de transmission de la mémoire, de construction de l'esprit critique et de résistance face à l'oubli, à la manipulation et à l'uniformisation des pensées.

La littérature, a-t-il souligné, élève les sociétés, les protège contre la dérive morale et nourrit leur capacité à se projeter dans l'avenir. Insistant sur la dimension éducative du livre, l'écrivain a plaidé pour une initiation précoce des enfants et des jeunes à la lecture.

Selon lui, la formation de générations conscientes, lucides et responsables commence au sein de la cellule familiale. Il a appelé les parents à assumer pleinement leur rôle dans l'ancrage de la culture

puissante de transmission de la mémoire, de construction de l'esprit critique et de résistance face à l'oubli, à la manipulation et à l'uniformisation des pensées.

"Pilier fondamental de l'identité nationale", la musique andalouse se croise, avec d'autres formes d'expression, notamment le "costume traditionnel algérien", a fait remarquer Mme Bendouda.

Act égard, poursuit Mme la ministre, le caftan algérien, porteur d'une "authenticité his-

toire et d'une singularité esthétique", s'impose comme un élément indissociable de la mémoire collective nationale".

"Fort de cette conscience, ajoute Mme Bendouda, la diplomatie culturelle algérienne est parvenue à faire inscrire le caftan algérien sur la liste du patrimoine mondial dès 2012".

Adressant ses sincères remerciements à M. Ahcène Ghida, Commissaire de la 11e édition de ce festival, la ministre a conclu que "ce festival a constitué une illustration éloquente de la capacité de l'art à concilier "héritage et créativité, passé et présent".

Dans de beaux accoutre-

ments traditionnels rappelant la tradition et l'identité algérienne, caftan, karakou, seroual chelka et autres, les orchestres des deux associations, "Cordoba" et "El Djazairia El Moussiliya", dirigées respectivement par, Nagib Kateb et Mahmoud Hadj Ali, ont enchanté le public présent avec deux programmes soumis aux normes des mouvements de la Noura.

Ainsi et dans le mode Grib, les voix cristallines de, Radia Nouacer, Nacima Haffaf, Sabrina Lounis Khodja, Melissa Ouarda Berkane, Lylia Chikhi et celles étoffées de Billel Bestani, Sifeddine Touhami et Mohamed Said Belkhir, ont rendu, entre autres pièces, "Khademli saadi", "Tidhkaroukoum àïndi", "Lahdhouka ya Dhalim", "Zarni el malih wahdou" et "Tadhaket ghossoun el'likah".

Les chanteurs et instrumentistes de l'association El Djazairia El Mossiliya et leur directeur artistique Mahmoud Hadj Ali, ont pris le relais, choisissant d'établir les belles variations modales et rythmiques de Noubeit Rasd Dil.

Ainsi, les solistes aux voix limpides, Mouni Hafidhi, Fazila El Alami, Ramzia Belabadjia et Tarek Mechri ont à leur tour, interprété une dizaine de pièces dont, "Touchia Maya", "Outrok hadith enness", "Allah atani", "Ya mesâab lefraq", "Sob el bakhani", "Ma saba àakli" et "Kem wa kema ya Aïni".

Le Maître du violon, Zerrouk Mokdad, est ensuite entré sous un tonnerre d'applaudisse-

TOUGGOURT
La wilaya célèbre la diversité culturelle à travers les richesses de Tizi-Ouzou et Tindouf

La ville de Touggourt accueille une Semaine culturelle dédiée aux wilayas de Tizi-Ouzou et de Tindouf, dans le cadre des échanges culturels inter-wilayas, offrant au public une immersion riche et variée dans le patrimoine algérien.

Cette manifestation se distingue par un programme dense mêlant activités culturelles, artistiques et touristiques.

Au menu de cet événement figurent des expositions de produits d'artisanat traditionnel, mettant en valeur le savoir-faire ancestral et l'identité culturelle des deux wilayas invitées.

Des spectacles artistiques, des soirées musicales et des récitals poétiques viennent également animer la scène culturelle locale, offrant des moments de partage et de découverte.

La semaine prévoit aussi l'organisation de tournées touristiques au profit des délégations invitées, leur permettant de découvrir les sites archéologiques et les potentialités touristiques de la région d'Oued-Righ. Ces visites constituent une opportunité d'échange et de rapprochement entre les régions, tout en valorisant les richesses locales.

Pour le public de Touggourt, cette manifestation représente une véritable vitrine culturelle, permettant de mieux connaître les us et coutumes, les traditions et le patrimoine immatériel de Tizi-Ouzou et de Tindouf.

Elle contribue à renforcer le sentiment d'unité nationale à travers la diversité. Au-delà de l'aspect festif, cette Semaine culturelle s'inscrit dans une dynamique de promotion du dialogue culturel, de stimulation de la vie artistique locale et de consolidation des liens entre les acteurs culturels à l'échelle nationale, confirmant la culture comme un puissant vecteur de cohésion sociale.

R. C.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS
Clôture du 11e Festival de la musique andalouse Sanââ

Le 11e Festival culturel national de la musique andalouse Sanââ, qui a pris fin lundi soir à Alger, s'est tenu en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda et du ministre des Finances, M. Abdekrim Bouzred, devant un public nombreux.

Dans son allocution de clôture prononcée à l'Auditorium du palais de la Culture Mouridî-Zakaria, où ce bel événement a été domicilié depuis le 11 décembre dernier, Mme Bendouda a indiqué que le "retour de ce festival après huit ans d'interruption" constituait l'"expression sincère de l'engagement de l'Etat à préserver son patri-

moine culturel". Evoquant, avec "émotion et respect", la mémoire du grand compositeur algérien Noubli Fadel, récemment disparu, Mme la ministre a qualifié le défunt de "figure musicale d'exception", qui a "laisssé une empreinte artistique intemporelle gravée dans les mémoires".

"Pilier fondamental de l'identité nationale", la musique andalouse se croise, avec d'autres formes d'expression, notamment le "costume traditionnel algérien", a fait remarquer Mme Bendouda.

Act égard, poursuit Mme la ministre, le caftan algérien, porteur d'une "authenticité his-

torique et d'une singularité esthétique", s'impose comme un élément indissociable de la mémoire collective nationale".

"Fort de cette conscience, ajoute Mme Bendouda, la diplomatie culturelle algérienne est parvenue à faire inscrire le caftan algérien sur la liste du patrimoine mondial dès 2012".

Adressant ses sincères remerciements à M. Ahcène Ghida, Commissaire de la 11e édition de ce festival, la ministre a conclu que "ce festival a constitué une illustration éloquente de la capacité de l'art à concilier "héritage et créativité, passé et présent".

Dans de beaux accoutre-

ments, pour rendre avec une voix apaisée pleine d'enseignements et de métier, "Zarni mahboub qalbi fi el ghalsi", un inquiétant dans le mode Moual qui a ouvert le champ à une belle nouba dans le genre Rasd Dil. Parmi les pièces rendues par le ténor de la douceur, "Ya oħqa kh'rejt netmacha", "Ya men Sada Sayden", "El Fedjr Zeyyeg", "Fah Ez Zahar fah", "Ghoziyali sokkar nabet", "Hasbouka Alla-hou ànni" et "Niran qalbi zinadouha".

Les deux ministres et le commissaire du festival ont enfin rendu hommage et à titre posthume, aux regrettés de la musique andalouse, Anis M'hamsadji, Nacer Benmerabet et Smaïn Hini, puis aux artistes, Farid Khodja, Youcef Ouznadji et Zerrouk Mokdad, qui, pour leur part, continuent à servir le patrimoine musical algérien.

Le 11e Festival culturel national de la musique andalouse Sanââ a accueilli 13 associations et interprètes du genre, issus de différentes régions du pays, notamment d'Alger de Blida, Jijel, Mostaganem, Tiziaret et Tipasa.

Organisé depuis 2006 sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival national de la musique andalouse "Sanââ", une des trois écoles du patrimoine musical andalou qui inclut également le Gharabi de Tlemcen et le Malouf de Constantine, vise à préserver, promouvoir, et transmettre cette musique savante aux générations futures.

APS

PUBLICITÉ



ADRAR

L'importance de la numérisation du patrimoine manuscrit national soulignée

L'importance de la numérisation du patrimoine manuscrit national pour promouvoir sa valeur civilisationnelle, culturelle et scientifique a été mise en avant par les participants à un colloque national de formation intitulé "patrimoine manuscrit algérien, étude théorique et techniques de conservation", organisé lundi à Adrar, l'initiative du Centre national des manuscrits (Adrar).



Organisé avec le concours de la Bibliothèque nationale d'Algérie et le Centre de recherche en sciences et civilisations islamiques de Laghouat, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, la rencontre a permis aux intervenants, universitaires et chercheurs, d'aborder les divers défis liés à la valorisation et à la

préservation du patrimoine manuscrit, à la lumière de la législation algérienne et du développement des moyens de communication.

Les intervenants ont mis l'accent sur la sensibilisation du citoyen sur l'intérêt de la préservation du patrimoine manuscrit, mémoire collective du pays, avant de valoriser

les mesures prises par le ministère de tutelle portant dotation du Centre national des manuscrits de moyens mobiles pour la numérisation de ce patrimoine gardé au niveau des Khizanat (bibliothèques de particuliers), en vue de contribuer à mettre au jour les riches contenus de ce legs national. Cette rencontre,

qu'abrite deux jours durant la Bibliothèque principale de lecture publique d'Adrar, prévoit l'animation de trois ateliers devant plancher sur l'examen de thèmes afférents aux "mécanismes de protection juridique du patrimoine manuscrit algérien", "la révision et le catalogage des manuscrits, à l'ère de la numérisation et de l'intelligence artificielle" et "la sauvegarde et l'entretien des manuscrits algériens".

La séance d'ouverture du colloque a donné lieu à la signature d'une convention de coopération entre le Centre national des manuscrits d'Adrar et le Centre de recherches en sciences et civilisation islamiques de Laghouat, pour la préservation et la valorisation du patrimoine manuscrit.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT **DAIRA D'AFLOU** **AVIS DE RECRUTEMENT**
COMMUNE DE SEBGAG

Le Président d'APC de SEBGAG lance un avis de recrutement sur titre dans le grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes	Autres conditions
Ingénieur d'état en statistiques des collectivités territoriales	Concours sur titre	Diplôme d'ingénieur d'état ou master en statistique ou autre titre reconnu équivalent	01	La résidences au niveau de la territoire de la wilaya

1-les dossiers de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite de participation au concours (L'adresse complète + N° de téléphone)
- une copie de la carte nationale d'identité.
- une copie du titre ou diplôme ou du titre reconnu équivalent et relève de notes du cursus ou du parcours d'études.
- Certificat de résidence .
- Attestation de travail prouvant l'expérience du candidat acquise dans le domaine (jointe d'un certificat d'affiliation délivré par un organisme social dans le cas où l'expérience est acquise dans le secteur privé - le cas échéant .
- Certificat prouvant la cadre de travail accumulé par le candidat dans le cadre du positif d'aide à insertion professionnelle précisant le poste occupé - le cas échéant .
- Certificat prouvant une formation complémentaire supérieure au diplôme ou attestation demande pour la candidature dans le même domaine - le cas échéant .
- Tous les documents relatifs aux travaux élaborés par le candidat dans le même spécialité - le cas échéant .
- Fiche familiale pour les candidats mariés .
- Un formulaire à remplir par le candidat , télécharger sur les sites : www.concours-fonction-publique.gov.dz / www.dgfp.gov.dz)

2-Les candidats admis doivent terminer leurs dossier des pièces suivantes :

- Une copie de l'attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national .
- Deux (02) certificats (médicaux médecine générale et phtisiologie pouvant l'aptitude du candidat)
- Deux (02) photos d'identité .

3-Dépôts des dossiers et délais d'inscription :

- Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés au niveau de la commune de SEBGAG (service ressources humaines)
- La durée du dépôt des dossiers est de : quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la première publication sur un quotidien national .

N/B : les dossiers incomplets ou déposé après le délai ne seront pas pris en considération.

MASCARA

Lancement des journées du cinéma algérien révolutionnaire

Les Journées du cinéma algérien révolutionnaire ont débuté, lundi à la Maison de la culture "Abi Ras Ennacir" de Mascara, dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

La première journée de cette manifestation, organisée par cet établissement culturel en coordination avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, a été marquée par la projection du film "Lotfi", du réalisateur Ahmed Rachedi, qui a enregistré une forte affluence du public.

Le programme de cet événement culturel, qui s'étale sur quatre jours, prévoit la projection de dix films algériens révolutionnaires, à l'instar de "La Bataille d'Algier" de l'Italien Gillo Pontecorvo, "Patrouille à l'Est" de Amar Laskri, et "Krim Belkacem" d'Ahmed Rachedi, selon les organisateurs.

Après chaque projection, une séance-débat est programmée, animée par des membres de l'atelier du ciné-club de la Maison de la culture, ainsi que par des cadres d'associations activant dans les domaines du cinéma, du théâtre et de l'audiovisuel, afin de mettre en lumière les significations, objectifs et enseignements véhiculés par chaque film.

En marge de cette manifestation, une exposition d'affiches de films révolutionnaires algériens, de photos de martyrs de la glorieuse Guerre de libération de la région, ainsi que des toiles réalisées par les membres de l'atelier des arts plastiques de la Maison de la culture de Mascara est également organisée, mettant en exergue les manifestations du 11 décembre 1960.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

2^{ème} MISE EN DEMEURE

N° : 11 /2025

Maitre d'ouvrage : Direction de la jeunesse et des sports Wilaya de LAGHOUAT ,cité oasis nord , Route nationale N°01 .

BOUKHARI FAYÇAL MOKHTAR – TRAVAUX HYDRAULIQUE ET BATIMENT
-AFLOU -w LAGHOUAT

Numéro de l'opération : S.1.015.060.03.4003.000.003.13.025

Intitulé de l'opération : Étude, réalisation d'un complexe sportif à Aflou

Numéro du marché : 410/2024

Intitulé du marché :

LOT N° 03 : Réalisation d'une salle spécialisée + mur de soutènement + voiries + éclairage extérieur .

Vu notre première mise en demeure à l'entreprise sans aucune réponse pour renforcer le chantier et achever les travaux, L'entreprise est mise en demeure pour :

- le rattrapage du retard observé dans la réalisation des travaux.

- D'approvisionner le chantier en moyens humains et matériels.

Pour ce faire un délai de quarante huit (48) heures à partir de la date de la première parution de la présente mise en demeure sur les colonnes de la presse.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Will Trent
Saison 2

Après une violente attaque qui l'a laissée traumatisée, Angie (Erika Christensen) reprend du service au sein de l'équipe d'enquêteurs du bureau fédéral de Géorgie. Sa première mission consiste à traquer un tueur en série qui cible des pédophiles et des agresseurs sexuels, un cas qui met à l'épreuve les limites de la justice et de la moralité. Alors qu'Angie se remet difficilement de son expérience, elle fait la connaissance de Cricket (Sonja Sohn), une experte en explosifs, qui devient une alliée précieuse dans leur quête pour stopper le tueur.

france 2 21:10

Capitaine Marleau
Saison 4

Dans cette nouvelle saison de "Capitaine Marleau", diffusée en 2020, la célèbre enquêtrice à la personnalité flamboyante revient avec son style inimitable qui mélange humour acerbe et intuition aiguisee. Marleau, interprétée par l'actrice Corinne Masiero, se distingue par ses manières exagérées et son franc-parler, mais c'est avant tout son sens de la déduction hors du commun qui l'impose comme l'une des détectives les plus redoutées.

france 3 21:10

Cuisine ouverte



Le chef étoilé Mory Sacko régale les téléspectateurs pour cette fin d'année et leur donne rendez-vous dans la prestigieuse Salle Wagram, à Paris, pour célébrer cinq années de voyages, de rencontres et déguster des recettes inédites, avec des célébrités qui endosseront le rôle de commis : David Douillet et sa femme Vanessa, Adil Rami et sa soeur Feda. Les chefs étoilés, Emmanuel Renaut et Amandine Chaignot confectionnent quant à eux leur recette de Noël qu'ils font déguster à Mory et aux invités.

CANAL+ 21:06

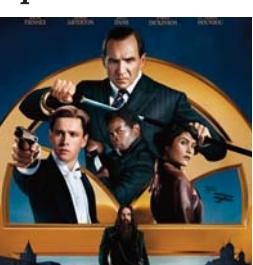
La Haine : jusqu'ici rien n'a changé



Capté en décembre 2024 à La Seine Musicale, à Boulogne Billancourt. Dans le spectacle "La Haine : jusqu'ici rien n'a changé", adaptation sur scène du film de Mathieu Kassovitz sorti en 1995, trois jeunes de banlieue traversent Paris et ses alentours en 15 tableaux mêlant musique, danse, cinéma, rap, théâtre et spectacle vivant. Le show raconte l'histoire de ces trois personnes confrontées aux difficultés économiques, sociales et politiques, mais qui n'oublient pas non plus d'être une ode à l'amour, à la solidarité et à l'amitié.

M6 21:10

The King's Man : première mission



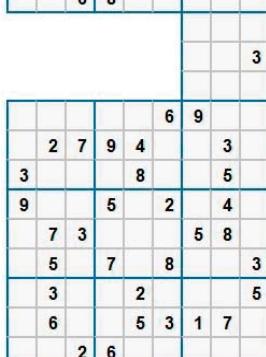
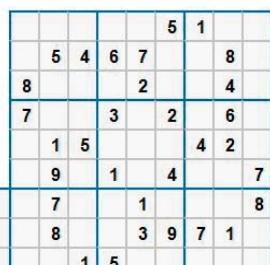
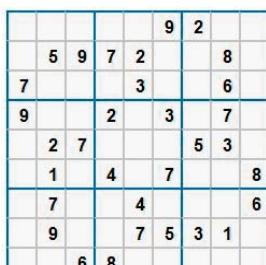
En 1902, en Afrique du Sud, Orlando, duc d'Oxford (Ralph Fiennes), homme charismatique et engagé, se rend dans un camp de prisonniers Boers sous la bannière de la Croix-Rouge, accompagné de son épouse Emily et de leur fils Conrad, encore enfant. Leur mission humanitaire tourne au cauchemar quand le camp est attaqué par des combattants Boers, semant la mort et le chaos. Emily pérît dans l'assaut, laissant Orlando grièvement blessé et Conrad orphelin, marqué à jamais par la violence.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2880

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

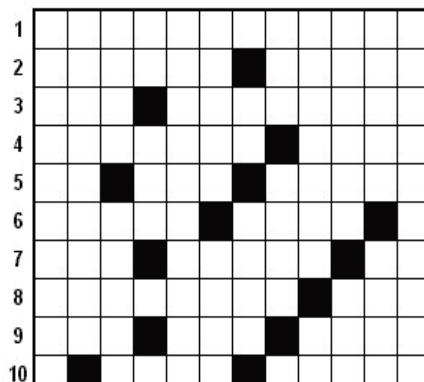
- Particulière au pays
- S'adapta exactement - Titres légaux
- Eau des cairos - Zigoüillas
- Ravissant - Sans grand volume
- Bref roulement - Cause de crise sur scène - Monté dans le chaton
- Eprouva de l'affection - Conduisit
- Porteur de balle - Vénérable - Mot de liaison
- Montres - Service de guerre
- Extripe - Petit engin volant - Cuir
- Sculpteur parisien - Histoire

Verticalement:

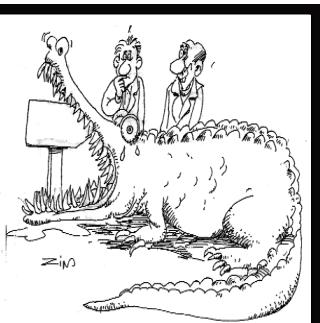
- Respect religieux
- Faisaient la peau lisse
- Registre - Magicienne légendaire
- Sans effets - Passant par E - Signe de renvoi
- Barbaque - All en paquet
- Do de clé - A moi
- Grande flaque - Signification
- Pâture - Erbium du chimiste
- Donnera une senteur marine - Peu charnu
- Agréable - Etrésillon
- Papier en rouleau

Mots croisés n°2880

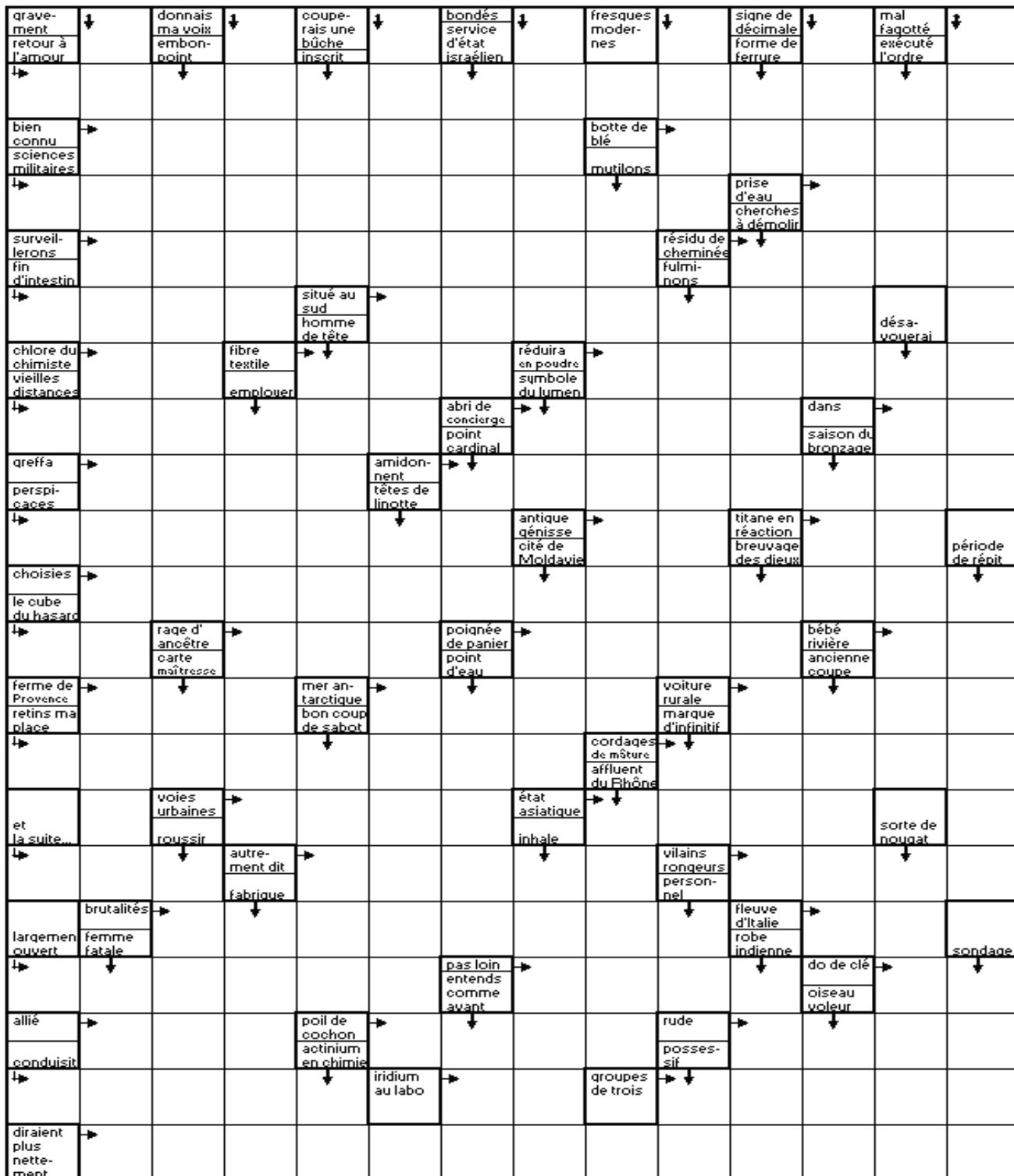
A B C D E F G H I J K L



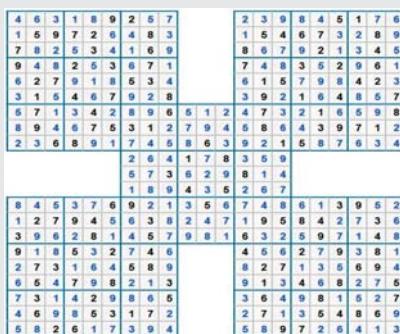
Zerneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1580

*Solution*

Sudoku n°2880



Mots Croisés n°2880



Grille géante n°1580



BISKRA

Lancement du championnat régional interservices de police de pétanque de la région Sud-est

Le championnat régional interservices de police de pétanque de la région Sud-est du pays de la saison sportive 2025-2026 a été lancé mardi à l'école régionale des sports olympiques d'El Allia à Biskra avec la participation de 51 athlètes.

Les athlètes participant à la 6ème édition de ce championnat représentent les sûretés des wilayas d'Ouargla, de Laghouat, d'El Mégħajer, d'El Oued, de Tougourt, de Djebel, de Ghadira et de Biskra ainsi que l'équipe régionale de la gendarmerie nationale d'Ouargla. Dans son allocution d'ouverture de la compétition, l'inspecteur régional de police du Sud-est, le contrôleur général de police, Lahcen Hessaine, a affirmé que cette manifestation vise à "encourager la pratique sportive et l'intérêt pour la santé parmi les rangs du corps de la sûreté nationale ainsi que la mise en exergue des compétences sportives et l'obtention de résultats positifs lors des différentes manifestations régionales et nationales".

Organisé par la Direction de la santé, de l'action sociale et des activités sportives de la Direction générale de la sûreté nationale en coordination avec la Sûreté de wilaya de Biskra, ce championnat régional se poursuivra au 18 décembre courant avant d'être clôturé par la récompense des lauréats des premières places.

JUDO - INFRASTRUCTURES

Vers la création d'une Académie à Adrar

La création d'une Académie de judo à Adrar, a été, entre autres, un des points abordés lors de la réunion qui a regroupé les présidents de la Ligue de judo de la wilaya d'Adrar, Djilali Lafou, et celui de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ), Yacine Sillini, mardi à Alger.

Le projet de la création d'une Académie de judo devrait cibler à la fois la promotion du sport scolaire, et la création d'une plate-forme pour la fédération, à partir de laquelle elle pourra lancer d'autres projets dans la région. Outre le volet de la formation, aussi bien chez les athlètes, les entraîneurs que les arbitres, notamment, à travers l'organisation de stages de recyclage, les deux responsables ont évoqué également, les voies et moyens de développer le judo dans cette région du sud, qui compte de plus en plus d'adhérents. A la fin de cette réunion de travail, M. Lafou s'est dit "satisfait des aboutissements", en espérant les voir se réaliser de manière concrète sur le terrain d'ici un futur proche.

VOILE - CHAMPIONNAT NATIONAL D'HIVER OPTIMIST

La compétition se déroulera du 22 au 24 décembre à Alger Plage

Le Championnat national d'hiver Optimist aura lieu du 22 au 24 décembre prochain à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques (ENSNS) d'Alger Plage, a annoncé mardi la Fédération algérienne de voile (FAV). Cette compétition nationale rassemblera les meilleurs jeunes navigateurs issus des clubs à travers le pays, appelés à défendre les couleurs de leurs formations respectives lors de cette échéance hivernale dédiée à la catégorie Optimist. Selon la FAV, l'événement vise à promouvoir la voile chez les jeunes, à déteindre de nouveaux talents et à offrir un cadre compétitif favorisant la progrès-



sion technique et sportive des athlètes en herbe.

La Fédération algérienne de voile a, par ailleurs, souhaité "bon courage" à l'ensemble des jeunes participants à l'approche de ce rendez-vous national.

BEJAIA

Après des années d'attente, la piscine communale s'apprête enfin à ouvrir ses portes

Longtemps attendue par les habitants de Béjaïa, la piscine communale s'apprête enfin à être inaugurée le 18 janvier 2026, mettant un terme à plusieurs années d'interrogations, de reports et d'impatience citoyenne.

L'annonce a été confirmée par un élu de l'Assemblée populaire communale, en marge des commémorations du 11 Décembre 1960, mettant fin à une longue période d'incertitude autour de cette infrastructure sportive majeure.

Initialement programmée pour une ouverture en décembre, la mise en service de la piscine a été reportée en raison d'essais techniques non achevés dans les délais impartis.

Les autorités locales ont tenu à privilégier la sécurité, la conformité technique et la fiabilité des équipements avant toute ouverture au public.

Située à proximité du stade scolaire, cette piscine semi-olympique représente un investissement public conséquent, longtemps resté inexploité malgré l'achèvement des travaux structurels depuis plusieurs années.

Selon les services municipaux, l'infrastructure est actuellement soumise à une série de contrôles rigoureux portant sur les installations hydrauliques, les systèmes de filtration, les équipements de sécurité et les normes sanitaires.

Ces étapes sont jugées indispensables pour garantir un fonctionnement optimal dès son ouverture, sans risque de défaillances techniques ou administratives.

Pour la population locale, cette inauguration constitue une véritable bouffée d'oxygène.

Béjaïa ne dispose jusqu'à présent que d'une seule piscine olympique, insuffi-



sante pour répondre à la forte demande, notamment de la part des familles souhaitant initier leurs enfants à la natation.

Sport prisé dans cette région cétière, la natation est perçue à la fois comme une activité de loisir, un apprentissage vital et un vecteur d'épanouissement sportif.

Durant de longues années, les citoyens ont exprimé leur incompréhension face à la fermeture prolongée de cette structure, malgré les investissements consentis.

Faute de communication claire, les interrogations se sont multipliées quant aux causes réelles du retard, oscillant entre

contraintes techniques, blocages administratifs et difficultés financières.

L'ouverture imminente de la piscine communale devrait renforcer l'offre de loisirs et d'infrastructures sportives de la ville, offrir un nouvel espace de pratique aux jeunes et aux moins jeunes, et contribuer à la dynamisation de la vie locale.

Elle marque également une étape importante dans la valorisation des investissements publics, en transformant une infrastructure longtemps inacte en un véritable outil de service à la population.

RS

MOSTAGANEM

Le stade « Mohamed Bensaïd » en voie de réhabilitation

Le stade principal « Mohamed Bensaïd », situé au sein du complexe sportif « Commandant Ferradj » à Mostaganem, fera prochainement l'objet d'un vaste programme de réaménagement, ont annoncé les services de la wilaya.

Cette décision fait suite à la fermeture récente de l'infrastructure en raison de la dégradation avancée de sa pelouse, devenue impropre à l'accueil des rencontres du championnat national de première division.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé une réunion technique consacrée à l'examen de l'état du stade et aux solutions envisageables pour sa remise à n-

veau. Deux options techniques ont été présentées, à savoir l'installation d'un gazon naturel ou le recours à un gazon hybride.

Les discussions ont porté sur les aspects financiers, la qualité, la durée de vie et les coûts d'entretien de chaque solution.

Le wali instruit les services concernés d'élaborer deux fiches techniques détaillées afin de permettre une évaluation rigoureuse et objective des alternatives proposées.

Il a insisté sur la nécessité d'accélérer la préparation des cahiers des charges et de considérer la durée de garantie comme un critère déterminant.

nant, au même titre que la qualité des travaux et la pérennité de l'exploitation future du stade.

Parallèlement, il a été décidé de procéder à la réhabilitation des terrains secondaires du complexe, lesquels seront dotés de gazon synthétique afin d'être réservés aux séances d'entraînement.

Cette mesure vise à préserver la pelouse principale et à offrir de meilleures conditions de préparation aux clubs sportifs.

Le directeur de wilaya de la Jeunesse et des Sports a également été chargé de réaliser une expertise technique complète de l'ensemble de l'infra-

structure et d'établir un inventaire exhaustif des besoins du complexe sportif.

Cet inventaire inclura, en priorité, la mise en place d'un système efficace de drainage des eaux et d'un dispositif d'arrosage moderne, deux éléments essentiels pour assurer la durabilité de la pelouse.

À travers ce projet, les autorités locales ambitionnent de transformer le complexe « Commandant Ferradj » en un véritable pôle sportif intégré, conforme aux normes modernes, capable de répondre aux attentes des sportifs et du public, tout en contribuant à la relance durable de l'activité sportive dans la wilaya.

RS

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE KARATÉ DO INTERSERVICES DE POLICE

14 sûretés de wilaya en lice à Skikda

Le Championnat régional de karaté do interservices de police de la région Est a débuté mardi à la salle omnisports Mohamed-Bouchoukh de Skikda avec la participation de 14 sûretés de wilaya.

Le coup d'envoi de la compétition a été donné par l'inspecteur régional adjoint de police de la région Est à Constantine, contrôleur de police M'hamed Betache, accompagné du chef de sûreté de wilaya de Skikda, contrôleur de police Foudhil Abdelhamid et du chef du service régional de la santé, de l'activité sociale et des activités sportives, le commissaire divisionnaire Youcef Difallah ainsi que des cadres de la sûreté.

Dans son allocution à l'occasion, le contrôleur de police Betache a indiqué que le karaté do est un des arts martiaux auxquels la direction générale de la sûreté nationale accorde un grand intérêt pour le développement des aptitudes physiques des policiers et le maintien de leur disponibilité à assumer leurs diverses tâches. Selon les organisateurs, ce



Championnat régional qualificatif pour le Championnat national, met en lice 72 athlètes dont 14 dames de 15 wilayas du pays.

Il sera clôturé mercredi par la désignation des lauréats qui représenteront la région Est au Championnat national.

APS

CAN-2025 - ALGÉRIE

Les "Verts" au complet au CTN de Sidi Moussa

L'ensemble des 28 joueurs retenus pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 ont rejoint lundi le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), entamant "la dernière ligne droite" de la préparation pour le tournoi continental, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), sur son site officiel.

"A leur arrivée, les coéquipiers de Rafik Belghali ont observé un court temps de récupération, avant d'entrer pleinement dans le vif du sujet. En fin d'après-midi, le groupe a effectué sa première séance d'entraînement en prévision du premier match face au Soudan", précise l'instance fédérale.

Le coach national Vladimir Petkovic a dévoilé samedi une liste de 28 joueurs, dont deux éléments issus du championnat local, pour la CAN-2025 : le gardien de l'USM Alger Oussama Benbou et le défenseur de la JS Kabylie Zinédine Belaïd. Deux joueurs enregistrent leur première convocation chez les "Verts" : l'ailier gauche Adil Boubiba (Al-Duhail/ Qatar) et l'attaquant Redouane Berkane (Al-Wakrah/ Qatar), qui se sont illustrés lors de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025.

La délégation algérienne s'envolera vendredi prochain pour le Maroc à bord d'un vol spécial, afin de pour-



suivre sa préparation, avant son entrée en lice le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00).

Outre le Soudan, les "Verts", qui ont hérité du groupe E, affronteront

également le Burkina Faso et la Guinée équatoriale. Pour rappel, l'équipe nationale avait été éliminée dès le premier tour du tournoi lors des deux dernières éditions.

Les "Verts" entament la préparation

La sélection algérienne de football a entamé, lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sa préparation en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025), prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), sur son site officiel.

Sur l'une des pelouses du CTN de Sidi Moussa, les Verts ont effectué leur première

séance de ce stage de préparation, marquée par une charge de travail volontairement modérée. Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a scindé l'effectif en deux groupes. Les joueurs ayant disputé des rencontres avec leurs clubs respectifs la veille ont suivi un programme spécifique axé sur la récupération, sous la supervision du préparateur physique Paolo Ronconi. Le reste de l'effectif a,

pour sa part, pris part à une séance d'entraînement classique.

Par ailleurs, le défenseur Samir Chergui n'a pas pris part à cette première séance, observant une période de repos.

Le coach national Vladimir Petkovic a dévoilé samedi une liste de 28 joueurs, dont deux éléments issus du championnat local, pour la CAN-2025 : le gardien de l'USM Alger Oussama Ben-

bot et le défenseur de la JS Kabylie, Zinédine Belaïd. La délégation algérienne s'enverra vendredi prochain pour le Maroc à bord d'un vol spécial, afin de poursuivre sa préparation, avant son entrée en lice le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00).

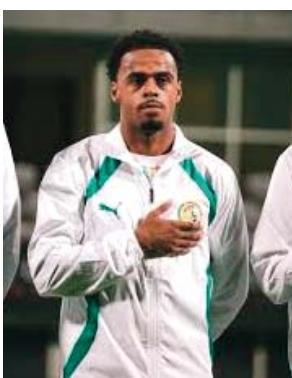
Outre le Soudan, les "Verts", qui ont hérité du groupe E, affronteront également le Burkina Faso et la Guinée équatoriale.

CAN 2025 / SÉNÉGAL

Ilay Camara forfait après une blessure à l'ischio-jambier

Le défenseur international sénégalais d'Anderlecht, Ilay Camara, touché lors du match de la 18e journée de la Pro League belge face à Saint-Trond, dimanche dernier, ne participera pas à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025, a annoncé mardi la Fédération sénégalaise de football (FSF).

Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, l'instance fédérale précise qu'une "IRM faite à Dakar ce jour a révélé une lésion musculaire de grade II au niveau de son ischio-jambier droit. Par conséquent, il est déclaré forfait pour la CAN Maroc 2025". Cette absence constitue un coup dur pour la sélection sénégalaise à moins d'une semaine du coup d'envoi de la compétition, prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.



Le sélectionneur des Lions sénégalais, Pape Thiaw, devra ainsi puiser

dans sa réserve de joueurs pour pallier le forfait d'Ilay Camara.

Âgé de 22 ans, l'ancien défenseur du Standard de Liège compte trois sélections avec l'équipe nationale du Sénégal. Il fait partie des 28 joueurs retenus par le sélectionneur des Lions pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations 2025, qui débute dimanche prochain.

A la CAN 2025, l'équipe nationale du Sénégal va évoluer dans le groupe D, en compagnie de celles du Bénin, du Botswana et de la République démocratique du Congo (RDC).

Les coéquipiers de Sadio Mané entameront la compétition le 23 décembre contre le Botswana, avant de croiser le fer le 27 décembre avec la RD Congo et le 30 décembre avec le Bénin.

CAN 2025 / GABON

Aubameyang forfait pour le choc face au Cameroun

L'attaquant international gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, blessé lors de la rencontre de son équipe l'Olympique Marseille contre l'AS Monaco (1-0) dimanche soir en Ligue 1 française, est forfait pour le premier match des Panthères contre le Cameroun, prévu le 24 décembre pour le compte de la première journée de la CAN 2025, groupe F, a annoncé la Fédération gabonaise de football (Fégafoot).

Pierre-Emerick Aubameyang est indisponible pour le derby d'Afrique centrale dans le groupe F. Cette absence fait suite à une blessure musculaire contractée ce

week-end en Ligue 1. Lors du choc entre l'Olympique de Marseille et l'AS Monaco dimanche dernier, le buteur a dû quitter ses partenaires prématurément, touché à la cuisse", indique l'instance dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Cette défection place le sélectionneur gabonais Thierry Mouyouma face à un véritable casse-tête tactique à quelques heures du coup d'envoi de la compétition.

Conscient de l'importance capitale de l'avant-centre marseillais dans son dispositif offensif et de son influence dans le vestiaire, le technicien gabonais va devoir

revoir ses plans en urgence. L'objectif sera de trouver une nouvelle animation offensive capable de déstabiliser la défense des Lions Indomptables sans son meilleur atout.

De retour dans la sélection pour cette CAN, le très expérimenté Malick Ewouna, l'ancien buteur d'Al Ahly, apparaît comme l'option la plus crédible, selon la presse locale.

À la CAN 2025, le Gabon évoluera dans le groupe F avec le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Mozambique.

MONDIAL 2026

Fifa : 5 millions de demandes de billets en 24 heures

La demande mondiale de billets pour la Coupe du Monde 2026 explose, avec cinq millions de demandes reçues en 24 heures, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA).

Des supporters issus de plus de 200 pays et territoires n'ont pas perdu de temps, envoyant cinq millions de demandes de billets au cours des 24 premières heures de la phase de tirage de sélection aléatoire qui a débuté le 13 décembre 2025, précise la même source.

La demande est portée par des affiches de prestige dès la phase de groupes, avec la rencontre Colombie-Portugal en tête d'affiche.

L'intérêt progresse fortement dans les pays voisins d'Amérique du Sud, tandis que les supporters écossais célèbrent le retour tant attendu de leur sélection sur la plus grande scène du football mondial après 28 ans d'absence. Les premiers chiffres indiquent un fort engouement pour certaines rencontres phares de la phase de groupes, Colombie - Portugal (Miami, 27 juin) s'imposant comme le match le plus demandé à ce stade de la période de tirage de sélection aléatoire.

Mexique - République de Corée (Guadalajara, 18 juin), Equateur - Allemagne (New York New Jersey, 25 juin) et Ecosse - Brésil (Miami, 24 juin) sont les matchs les plus demandés.

Les trois pays hôtes (Etats-Unis, Canada, Mexique) arrivent en tête, suivis des dix principaux pays de résidence des demandeurs de billets : Colombie, Angleterre, Equateur, Brésil, Argentine, Ecosse, Allemagne, Australie, France et Panama.

La forte représentation des pays sud-américains voisins (Colombie, Equateur, Brésil et Argentine) ainsi que des supporters d'Amérique centrale, notamment du Panama, démontre une nouvelle fois la capacité de la Coupe du Monde 2026 à captiver l'imagination à travers les Amériques, estime l'instance internationale.

La présence de l'Ecosse dans le top 10 reflète l'enthousiasme des supporters à l'idée de voir leur équipe retrouver la scène internationale pour la première fois depuis 28 ans, renforçant les attentes croissantes autour d'un tournoi qui promet de rassembler le monde du football en Amérique du Nord dans six mois. La phase de vente de billets, le tirage de sélection aléatoire, restera ouverte jusqu'au mardi 13 janvier 2026.

Le moment choisi pour soumettre une demande de billets durant cette période n'a aucune influence sur les chances de succès. Les supporters sont invités à participer au tirage au sort sur FIFA.com/tickets pour avoir une chance d'assister au mondial 2026, selon la FIFA.

Ligue 1 - CS Constantine
Yassad Deridi nouvel entraîneur jusqu'à la fin de la saison



La direction du Club Sportif Constantinois (CSC), sociétaire de la Ligue 1 de football, a installé mardi l'entraîneur tunisien Yassad Deridi à la tête de la barre technique de l'équipe, et ce jusqu'à la fin de la saison sportive en cours.

S'exprimant dans une déclaration à la presse à l'issue de la signature de son contrat, le technicien tunisien a fait part de sa profonde satisfaction à l'idée de prendre en charge le CS Constantine, soulignant que les discussions avec la direction du club se sont déroulées dans un climat empreint de sérénité et d'efficacité, grâce notamment à la convergence de vues et à la qualité du dialogue instauré avec le président du club.

Le coach Deridi a indiqué que son ambition a toujours été d'entraîner un club d'envergure, affirmant que le CS Constantine constitue l'une des équipes les plus emblématiques du football algérien, forte d'un héritage sportif respectable, ce qui l'a conduit à accepter ce défi avec conviction et détermination.

Conscient de l'ampleur de la responsabilité qui lui incombe, notamment au regard des attentes élevées d'un public nombreux et passionné, le nouvel entraîneur a assuré qu'il œuvrera, en étroite collaboration avec les joueurs, à hisser le rendement de l'équipe et à proposer des prestations à la hauteur des aspirations des supporters.

Par ailleurs, la direction du CSC Constantine a fait signer sa première recrue du mercato hivernal, en l'occurrence Sofiane Bahloul, (ex-FC Aarau de la Suisse), un joueur évoluant au poste d'ailier droit ou de milieu offensif lors de son parcours professionnel à l'étranger.

Bahloul première recrue hivernale du CSC

L'ailier droit franco-algérien Sofiane Bahloul, est devenu la première recrue hivernale du CS Constantine, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, mardi dans un communiqué, sans dévoiler la durée du contrat. Le joueur de 26 ans a été prêté en janvier 2025 à la formation suisse d'Aarau, en provenance de son club autrichien Rheindorf Altach. En 17 apparitions avec le club helvétique, il a inscrit 2 buts.

Dans la foulée de l'annonce de l'arrivée de Sofiane Bahloul, le CSC a officialisé l'engagement du nouvel entraîneur le Tunisien Lassaâd Dridi, en remplacement du bosnien Ruzmir Cviko, démissionnaire.

Le CSC reste sur une qualification pour les 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie 2025-2026, à l'issue de sa victoire jeudi dernier à domicile face au CR Témouchent de la Ligue 2 (3-0).

En championnat, le club constantinois occupe la 8e place au tableau, en compagnie de la JS Kabylie, avec 15 points chacun. Lassaâd Dridi (48 ans), passé notamment sur le banc du Stade Tunisien et Al-Ahly Benghazi en Libye, signera ses débuts vendredi, lors de la réception du Paradou AC (17h00), de la 13e journée.

LIGUE 2 AMATEUR
MO Béjaïa : Samir Houhou prend les rênes et vise l'accession

Le MO Béjaïa a officialisé, hier, la nomination de Samir Houhou comme nouvel entraîneur, succédant à Mustapha Biskri, parti du club suite au match nul concédé face au NRBT à domicile.

Par F. YANIS

Cette décision marque un tournant dans la saison du club de la vallée de la Soummam, actuellement quatrième du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur, alors que les ambitions de l'équipe restent orientées vers l'accession et une amélioration significative des performances en championnat. Ancien

joueur et entraîneur du Mouloudia de Béjaïa, Samir Houhou apporte avec lui une solide connaissance du football local, un atout que la direction du club a considéré déterminant après de longues consultations avec plusieurs techniciens locaux.

L'objectif affiché est clair : redonner un nouvel élan à l'équipe, renforcer la discipline et l'esprit collectif, et créer une dynamique positive capable de porter le MOB vers les premières places du classement.

Hier, à l'occasion de sa première prise de contact avec les joueurs, Houhou a dirigé la séance d'entraînement accompagné de Hammoum, qui avait assuré l'intérim depuis plus d'un mois et qui devrait rester au sein du staff technique pour épauler le nouvel entraîneur.

Dès ses premières interventions, Houhou a insisté sur la rigueur, la discipline et l'engagement de chaque joueur, tout en mettant l'accent sur le développement d'un jeu attractif et offensif qui saura séduire les supporters. Le technicien a exprimé son enthousiasme face à ce défi : « C'est un véritable challenge de



travailler dans un club de l'envergure du MOB.

Je suis motivé à 100 % pour mobiliser les joueurs et atteindre les objectifs fixés par la direction.

Mon ambition est de créer un groupe uni, capable de relever chaque défi sur le terrain et de jouer l'accession jusqu'au bout. Ses premières séances ont montré une équipe réceptive et déterminée à suivre ses consignes, affichant une motivation palpable pour relever les prochains défis du championnat. La direction du club prépare également l'annonce prochaine du staff complet qui

épaulera Houhou dans cette mission délicate. Les prochains matchs seront décisifs pour mesurer l'impact immédiat de ce changement à la tête de l'équipe, mais l'optimisme est de mise : l'expérience et la connaissance du football local de Houhou, combinées à l'engagement des joueurs, pourraient bien offrir au MOB un nouveau souffle et une trajectoire ascendante vers l'élite du football amateur.

Les supporters, eux, attendent avec impatience de voir leur équipe retrouver sa combativité et son attractivité sur le terrain.

COUPE D'ALGÉRIE (1/16^e DE FINALE)
Le CRB domine le WB Aïn Benian (5-1) et file pour les 1/8^e de finale

Le CR Belouizdad a validé son ticket pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en dominant le WB Aïn Benian (inter-régions) 5-1 (mi-temps : 2-0), lundi soir au stade du 5-Juillet d'Alger, en clôture des 1/16e de finale de l'épreuve.

Le Chabab a entamé le match tambour battant, en assiégeant le camp adverse. Après plusieurs tentatives, le finaliste de la précédente édition a trouvé la faille, sur un tir puissant du capitaine Abderraouf Benguit (36e).

Le défenseur Chouaïb Kedad est parvenu à faire le break de la tête, peu avant la mi-temps (45e+2).



Après la pause, les réussis à réduire le score joueurs d'Aïn Benian ont grâce à Oussama Draoui

(57e). Entré en cours de jeu à la 59e minute, en remplacement de Farid El-Mellali, Lotfi Boussouar s'est distingué en signant un hat-trick (66e, 89e, 90e+3), permettant à son équipe de se mettre définitivement à l'abri.

Le CRB sera opposé en 1/8e de finale à domicile, à l'ASM Oran (Ligue 2), qualifiée jeudi dernier sur le terrain du pensionnaire d'inter-régions, la JB Aïn Kercha (2-0).

Les matchs des 1/8e de finale, prévus les 15, 16, et 17 janvier prochain, regrouperont dix clubs issus de la Ligue 1 Mobilis, cinq de la Ligue 2 amateur, et une de la division d'inter-régions.

COUPE D'ALGÉRIE 2025-2026
Le programme et domiciliation des 1/8^e de finale

Programme et domiciliation des 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, prévus les 12, 13, 15, 16 et 17 janvier prochain :

Lundi 12 janvier 2026 (17h00) :
 Stade Nelson Mandela de Baraki (Alger) : USM El-Harrach (L2) - USM Alger (L1)

Mardi 13 janvier 2026 (19h00) :
 Stade Ali Ammar de Douera : MC Alger (L1) - ES Ben Aknoun (L1)

Jeudi 15 janvier 2026 :
 Stade 1er Novembre de Batna (14h00) : CA Batna (L2) - Paradou AC (L1) Stade Mohamed Boumezreg de Chlef

(16h00) : ES Mostaganem (L1) - JS Saoura (L1)
 Stade Nelson Mandela de Baraki (19h00) : CR Belouizdad (L1) - ASM Oran (L2)

Vendredi 16 janvier 2026 :
 Stade Mohamed Boumezreg de Chlef (16h00) : ASO Chlef (L1) - MC Saida (L2)

Stade Chahid Hamlaoui de Constantine (16h00) : CS Constantine (L1) - ES Sétif (L1)

Samedi 17 janvier (14h00) :
 Stade de l'Unité Maghrébine : JSM Bejaïa (inter-régions) - NA Hussein-Dey (L2).
 APS



AL-QADSIAH RODGERS REMPPLACE MICHEL

Remercier par le Celtic FC fin octobre, Brendan Rodgers rebondit en Arolie saoudite. L'entraîneur nord-irlandais s'est engagé ce mardi à Al-Qadsiah, jusqu'en juin 2028, afin de remplacer l'Espagnol Michel, démis de ses fonctions. Le club se trouve à la 5e place du championnat saoudien après neuf journées.

LIVERPOOL VAN DIJK CRAINT UN DÉPART DE SALAH

Réintgré pour le match face à Brighton (2-0) samedi, Mohamed Salah (33 ans, 14 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) n'est pas certain de rester à Liverpool cet hiver. Le capitaine des Reds Virgil van Dijk ne cache pas ses doutes après s'être entretenu avec son coéquipier. "Je lui parle de tout. Je lui ai dit que je voulais qu'il reste, a confié le défenseur central. J'aimerais beaucoup qu'il reste parce qu'il fait partie des leaders, mais il part à la CAN. On sera en contact dans les prochains jours et les prochaines semaines comme on l'est toujours, et on verra. Je lui souhaite le meilleur et qu'il revienne. Je l'espère. Je n'ai aucune influence là-dessus. On espère qu'il gagnera là-bas, qu'il reviendra et qu'il sera important pour le reste de la saison. Mais d'un autre côté, on connaît tous le football et on n'a aucune idée de ce qui va se passer. Il est toujours très important au club mais il y a d'autres parties impliquées." Frustré par son faible temps de jeu, l'international égyptien avait vidé son sac et provoqué sa mise à l'écart lors du choc de Ligue des Champions contre l'Inter Milan (1-0) mardi dernier.

BAYERN JACKSON VA DEVOIR CONVAINCRE

Prêté par Chelsea cette saison, Nicolas Jackson (24 ans, 18 apparitions et 5 buts toutes compétitions avec le Bayern cette saison) n'a pas encore convaincu le Bayern Munich d'étendre leur collaboration au-delà de l'été prochain. Interrogé par Bild sur l'avenir de l'international sénégalais, le directeur sportif du club bavarois Max Eberl est resté évasif. "Le signer définitivement ou non ? Il n'y a pas encore de tendance", a confié le dirigeant allemand. En d'autres termes, l'ancien joueur de Villarreal n'a pas montré suffisamment de bonnes choses depuis son arrivée pour donner envie au Bayern de le conserver. Il lui reste néanmoins encore plusieurs mois pour créer une tendance favorable à un transfert définitif.



FIORENTINA ULTIMATUM POUR VANOLI

La Fiorentina pourrait se séparer de son entraîneur Paolo Vanoli, seulement six semaines après sa nomination en lieu et place de Stefano Pioli.

Selon La Gazzetta dello Sport, la réunion de crise organisée à Viola Park a abouti à la condition suivante : pour conserver son poste, Vanoli devra gagner contre Lausanne, jeudi en Ligue Conférence, puis face à l'Udinese, dimanche en Serie A.

Si cela ne devait pas être le cas, la Fio, toujours incapable de remporter la moindre rencontre de championnat cette saison, fera déjà appel à un troisième entraîneur depuis le début de l'exercice.

MAN UTD LA PROVOCATION DU FRÈRE DE MAINOO

Peu utilisé sur cette première partie de saison, le milieu de terrain Kobbie Mainoo (20 ans, 11 apparitions en Premier League cette saison) souhaiterait quitter temporairement Manchester United cet hiver afin de retrouver du temps de jeu en prêt. Alors que rien n'indique que le club acceptera cette requête, son frère Jordan s'est présenté au match de Premier League entre Manchester United et Bournemouth (4-4), lundi soir, avec un t-shirt "Free Kobbie Mainoo".

Peu utilisé sur cette première partie de saison, le milieu de terrain Kobbie Mainoo (20 ans, 11 apparitions en Premier League cette saison) souhaiterait quitter temporairement Manchester United cet hiver afin de retrouver du temps de jeu en prêt. Alors que rien n'indique que le club acceptera cette requête, son frère Jordan s'est présenté au match de Premier League entre Manchester United et Bournemouth (4-4), lundi soir, avec un t-shirt "Free Kobbie Mainoo".

MAN UTD AMORIM A VU UN MATCH "DIVERTISSANT"

Après le nul spectaculaire concédé par son équipe face à Bournemouth (4-4) lundi soir, le manager de Manchester United, Ruben Amorim, a insisté sur le spectacle proposé aux spectateurs. Malgré la frustration, le Portugais est tout de même content d'avoir offert un match divertissant.

"Ce fut un match divertissant pour tous les spectateurs. (...) C'était un match agréable à regarder. Bien sûr, il y a un sentiment négatif d'avoir marqué quatre buts et de ne pas avoir gagné le match. Si vous suivez ce club, comme je le suis depuis si longtemps en Premier League, vous n'avez pas seulement le devoir d'essayer de gagner les matchs, mais la manière dont vous essayez de les gagner est également très importante pour les fans. Ils veulent gagner, mais je pense qu'ils veulent aussi être divertis lorsqu'ils viennent à Old Trafford. Je pense que le match d'aujourd'hui (lundi) a été divertissant. Mais au final, il y a ce sentiment de frustration de ne pas avoir gagné la rencontre", a déclaré le coach des Red Devils.

Nul doute que les supporters mancuniens se contenteraient actuellement d'un peu moins de spectacle mais de plus de points pour leur équipe, seulement 6e de Premier League à dix longueurs du leader, Arsenal.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SRL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

NEW YORK (NATIONS UNIES)

Au Conseil de sécurité, l'Algérie appelle à un leadership lucide pour une paix crédible

Depuis New York, l'Algérie a porté un message fort en faveur d'un leadership international responsable et visionnaire, capable de redonner sens à l'action multilatérale.

Intervenant devant le Conseil de sécurité des Nations unies, le représentant permanent adjoint de l'Algérie, Toufik Laid Koudri, a plaidé pour un leadership pour la paix « clairvoyant et solide », fondé sur l'unité des États membres autour d'objectifs communs et de principes partagés.

Soulignant que le multilatéralisme traverse une phase critique, le diplomate algérien a mis en garde contre les dérives actuelles du système international, notamment le respect sélectif du droit international et le recours au deux poids deux mesures.



Selon lui, la paix ne saurait être durable sans une volonté politique réelle de faire respecter la Charte des Nations unies et de transformer les engagements internationaux en actions concrètes sur le terrain.

M. Koudri a également in-

sisté sur la nécessité d'adapter les mécanismes onusiens à l'évolution des conflits contemporains.

Les outils actuels de maintien de la paix, bien qu'importants, montrent aujourd'hui leurs limites face à la complexité croissante des crises.

Une réforme urgente s'impose pour rendre ces mécanismes plus efficaces et plus réactifs.

Par ailleurs, le représentant algérien a rappelé le rôle central de l'Assemblée générale des Nations unies, organe le plus représentatif de la communauté internationale, en particulier lorsque le Conseil de sécurité se trouve dans l'incapacité d'agir. Il a plaidé pour un renforcement des partenariats avec les organisations régionales, notamment l'Union africaine, estimant que leur implication constitue un levier essentiel pour garantir la légitimité et l'efficacité des initiatives de paix.

R.I.

FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

A Genève, l'Algérie réaffirme son engagement humanitaire

À Genève, l'Algérie a réitéré son attachement indéfectible aux principes de solidarité internationale et de partage des responsabilités dans la gestion des crises humanitaires.

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a présidé la délégation algérienne participant à la réunion d'évaluation de la mise en œuvre des engagements du Forum mondial sur les réfugiés.

Dès le premier jour des travaux, M. Magramane a souligné que le contexte international est marqué par une recrudescence des crises humanitaires et

une augmentation sans précédent du nombre de réfugiés forcés, dans un environnement caractérisé par la diminution des ressources financières dédiées à l'aide humanitaire.

Une situation préoccupante qui risque, selon lui, de fragiliser les dispositifs de protection existants.

Rappelant l'expérience et la tradition humanitaire de l'Algérie, il a mis en avant l'accueil, depuis plus de cinquante ans, des réfugiés sahraouis sur le territoire national, en coordination avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour l'asile, conformément aux normes internationales et respectueuse de la souveraineté nationale.

Cet engagement vise à préserver la dignité humaine et à garantir l'accès aux

services de base, dans l'attente d'une solution juste et durable.

M. Magramane a également appelé à s'attaquer aux causes profondes de l'asile forcé, notamment les conflits prolongés et l'occupation, plaident pour une approche globale combinant aide humanitaire, protection juridique et solutions durables.

Il a enfin mis en lumière les progrès réalisés par l'Algérie dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures, ainsi que les efforts engagés pour l'élaboration d'une loi nationale sur l'asile, conforme aux normes internationales et respectueuse de la souveraineté nationale.

R.I.

RELATIONS ALGÉRO-CORÉENNES

Un partenariat stratégique en constante consolidation

L'Algérie occupe une place stratégique de premier plan dans la politique africaine et internationale de la République de Corée. C'est ce qu'a affirmé, lundi à Alger, l'ambassadeur sud-coréen, M. You Ki-Jun, à l'issue de la visite d'adieu qu'il a rendue au président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, marquant la fin de sa mission diplomatique en Algérie.

Dans une déclaration à la presse, le diplomate a exprimé sa fierté d'avoir représenté son pays en Algérie, qu'il a qualifiée de partenaire stratégique et d'amitié véritable.

Il a souligné que cette ren-

contre avec le chef de l'Etat a été marqué par une relance significative du partenariat algéro-coréen, rendue possible grâce à l'attention particulière accordée par le président de la République au renforcement des efforts conjoints.

M. You Ki-Jun a mis en avant la diversité et la profondeur de la coopération entre l'Algérie et la République de Corée, qui ne se limite pas aux échanges économiques, mais englobe également les do-

maines de la défense, de la sécurité et de la culture.

Cette approche globale, a-t-il estimé, a permis de consolider durablement des relations fraternelles fondées sur la confiance mutuelle et le respect des intérêts communs.

Sur le plan commercial, l'ambassadeur a indiqué que le volume des échanges bilatéraux reflète clairement le dynamisme de la coopération entre les deux pays. Il a souligné les efforts déployés par les gouvernements algériens et coréens pour relancer les travaux de la Commission mixte, tout en mettant en avant la volonté des entreprises coréennes de contribuer activement au pro-

gramme ambitieux de développement industriel engagé par l'Algérie. Évoquant la scène internationale, le diplomate a salué le rôle actif joué par l'Algérie dans les forums multilatéraux, notamment au Conseil de sécurité des Nations unies.

Il s'est félicité de la coordination étroite et du soutien constant de l'Algérie à son pays sur les grandes questions internationales. Cette convergence de vues et cette coopération renforcée traduisent, selon lui, la solidité d'un partenariat appelé à se développer davantage au service des intérêts communs des deux nations.

R.I.

ALGÉRIE - LIBAN

Mousserati rencontre à Doha le président de l'Autorité libanaise de lutte contre la corruption

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, a rencontré, mardi à Doha (Qatar), le président de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption de la République libanaise, M. Claude Karam, indique un communiqué de l'Autorité.

La rencontre s'est déroulée en marge des travaux de la 1re session de la Confé-

rence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), en présence de membres des délégations des deux pays. Les deux parties ont échangé les vues sur "les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière de formation, de renforcement des capacités et de révision des objectifs communs, susceptibles de soutenir les efforts de prévention et de lutte

contre la corruption", précise la même source.

La rencontre a permis également d'examiner les moyens de "définir des domaines pour la concrétisation d'un accord de coopération à l'avenir, notamment dans les domaines d'échange d'expertise, de formation, de renforcement des capacités et de coordination des efforts en matière de prévention contre la corruption".

EDITORIAL DK NEWS
DU JOUR**Ghaza, l'enfer quotidien d'une population abandonnée à la violence**

La bande de Ghaza continue de s'enfoncer dans une tragédie humaine d'une rare intensité, où la vie quotidienne se déroule sous la menace permanente de la mort, de la faim et de la peur.

Malgré l'annonce officielle d'un cessez-le-feu le 10 octobre dernier, la réalité sur le terrain demeure implacable : la trêve n'a jamais existé autrement que dans les communiqués diplomatiques.

Pour les civils palestiniens, aucun répit n'a été accordé, aucune sécurité retrouvée, aucun espoir durable n'a émergé.

Les bombardements, les incursions et les frappes ciblées se sont poursuivis, rappelant chaque jour que Ghaza reste un territoire assiégié, livré à une violence continue et systématique.

Dans ce contexte, les enfants paient le plus lourd tribut.

Selon les données communiquées par l'UNICEF, plus de 80 enfants ont perdu la vie depuis l'entrée en vigueur supposée de ce cessez-le-feu.

Le porte-parole de l'organisation, Ricardo Pires, a alerté sur une tendance profondément inquiétante : 82 enfants ont été tués durant cette période, illustrant l'ampleur de la catastrophe et l'échec flagrant des mécanismes de protection des civils.

Derrière ces chiffres, ce sont des familles brisées, des enfances anéanties et un avenir collectif compromis.

Les statistiques du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme dressent un tableau tout aussi sombre.

Près de 400 attaques auraient été menées depuis octobre, provoquant environ 400 morts et plus de 1 000 blessés.

Ces données traduisent une violence quasi quotidienne, exercée dans un espace déjà fragilisé par des années de blocus, de destructions et de privations.

Les appels répétés des organisations internationales à la retenue et au respect du droit humanitaire restent lettre morte, se heurtant à l'inaction et à l'impuissance d'une communauté internationale incapable d'imposer l'arrêt des hostilités.

À cette spirale meurtrière s'ajoute une crise humanitaire d'une gravité extrême.

Des milliers de Ghazouis ont été contraints de quitter leurs habitations détruites pour se réfugier dans des camps de fortune, faits de tentes précaires et de structures improvisées.

Exposées au froid glacial, aux pluies et aux inondations, ces populations vivent dans un surpeuplement alarmant, sans accès suffisant à l'eau potable, à l'assainissement ou aux soins médicaux.

Le manque d'hygiène et la promiscuité font craindre une propagation rapide de maladies, dans un système de santé déjà exsangue.

La situation est aggravée par les restrictions persistantes imposées à l'aide humanitaire.

L'entrée de nourriture, de médicaments et de carburant demeure largement entravée, plongeant la population dans une insécurité alimentaire aiguë et privant les hôpitaux des moyens élémentaires pour sauver des vies.

Chaque jour qui passe accentue la détresse d'hommes, de femmes et d'enfants pris au piège d'un conflit qui les dépasse.

Ce drame se déroule sous les yeux d'un monde qui se proclame attaché aux droits humains, mais qui demeure incapable de traduire ses principes en actes concrets.

Ghaza incarne aujourd'hui l'échec collectif de la communauté internationale à protéger les civils et à faire respecter le droit.

En l'absence d'une action ferme et immédiate, un peuple entier continue d'être livré à une tragédie sans fin, dans un silence qui confine à la complicité.

REDACTION